

Dossier
Notre santé mentale
au travail

Entretien avec Karine Tremblay
Formation des enseignants :
où en est-on ?

l'enseignant

L'école libératrice

Dossier

Orientation,

un enjeu

pour l'égalité des droits

Enseignant, un métier à risques ?

Seulement 22% des enseignants estiment qu'il est très important de souscrire une assurance professionnelle dans l'exercice de leur métier*.

Certains risques, souvent peu anticipés, nécessitent des garanties particulières que seule une assurance professionnelle peut couvrir.

En effet, être agent de l'Éducation nationale ne signifie pas être couvert en toutes circonstances.



Philippe, professeur des écoles, a été accidentellement bousculé dans un escalier par un élève. Bilan : une épaule cassée, un arrêt de travail de plusieurs semaines et des séquelles à long terme.

L'importance d'une protection adaptée.

Dans une telle situation, une assurance professionnelle, comme celle proposée par MAIF, se révèle plus qu'utile.

L'enseignant a ainsi pu être indemnisé pour les frais restés à charge : frais médicaux, frais d'hospitalisation...

Un complément de salaire a été versé pendant son arrêt de travail, car les indemnités journalières de la Sécurité sociale ne couvraient pas l'intégralité de son revenu.

Son assurance professionnelle a aussi pris en charge ses frais de défense pour obtenir une indemnisation de ses séquelles.

Julie, professeur d'histoire-géographie, n'a pas eu cette chance.

Elle a été filmée à son insu par un élève pendant son cours. Sans son consentement, la vidéo a été postée sur les réseaux sociaux, puis largement commentée et relayée. Julie est alors devenue la cible de menaces et de cyber-harcèlement.

Émergence des réseaux sociaux : de nouveaux risques.

L'Éducation nationale ne prévoit pas de dispositif d'accompagnement spécifique pour ces situations.

Les enseignants n'en ont pas toujours conscience et peuvent se trouver démunis pour y faire face avec leurs propres moyens. Finalement, sur les conseils d'un proche, Julie a contacté une société spécialisée en e-réputation qui a procédé à ses frais à la suppression des commentaires et des comptes haineux. Il lui a fallu du temps pour reprendre sereinement le chemin du collège, et elle a dû faire face à une perte de salaire pendant plusieurs mois.

Les risques professionnels de l'enseignant se sont multipliés ces dernières années avec les réseaux sociaux. Des risques méconnus, non couverts, contre lesquels il est prudent de se préserver via une assurance professionnelle.



17 %

des enseignants ont déjà été victimes de violences et 40% en ont été témoins*.

#ChaqueActeCompte

* Étude souscription offre OME de juillet 2021, réalisée par l'institut MOAI Études pour MAIF. Seuls les prénoms ont été changés. L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et l'ASL.

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

Entreprise régie par le code des assurances.

L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite « L'Autonome de Solidarité Laïque » Association régie par la loi 1901 - 7 rue Portalis - 75008 Paris.



assureur militant



Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa



10 %
en moyenne

édito

Le président de la République nourrit lui-même le dangereux affaiblissement de la parole politique. Depuis les rendez-vous électoraux du printemps dernier jusqu'à son courrier aux enseignants au début du mois de septembre, le président a répété la promesse d'une augmentation de 10 % inconditionnels et un salaire à 2 000 € nets lors de l'entrée dans la carrière. À chaque fois, ces deux repères ont été accompagnés de compléments variables et peu perceptibles par l'opinion publique mais bien identifiés par les personnels. Ainsi, les 10 % sont devenus une « moyenne » qui intègre les mesures prises lors du dernier quinquennat et l'augmentation de la valeur du point d'indice en juillet 2022. L'entrée dans la carrière, quant à elle, a depuis été décryptée comme le moment de la titularisation. Est-ce une déception pour les personnels ? Non, car ils avaient bien repéré que les formules recelaient des minorations à venir. Mais, pire qu'une déception, c'est la confirmation qu'ils ne peuvent pas avoir confiance dans la parole présidentielle. Pour le SE-Unsa, ces dérives de communication sont préjudiciables au climat déjà très dégradé dans le premier service public. Nos métiers sont frappés d'une profonde crise d'attractivité. Il faut les revaloriser. C'est-à-dire, mieux les payer et aussi mieux les considérer, en commençant par arrêter les effets de communication. L'enveloppe 2023 peut permettre des mesures importantes mais elles resteront insuffisantes au regard du retard accumulé depuis de nombreuses années et d'une inflation qui se poursuit. Pour le SE-Unsa, une loi de programmation budgétaire pluriannuelle assortie de négociations sans posture serait à la hauteur du premier défi posé à notre Service public d'éducation : donner envie de devenir et de rester personnel de l'Éducation nationale.

S. Crochet



Histoire, philosophie, littérature... des bandes dessinées à la croisée des savoirs.

FICTIONS HISTORIQUES



États-Unis, 1937. John Clark, journaliste photoreporter, est engagé par un organisme gouvernemental pour témoigner de la situation des agriculteurs du Dust Bowl durant la Grande Dépression. Grâce à ses rencontres, John prend conscience du drame humain qui se déroule sous ses yeux...

Un récit émouvant, au cœur d'une catastrophe écologique et sociale !

Scénario et dessin : Aimée de Jongh
Exposition disponible sur notre site



En 1832, près de Boston, une école pour jeunes filles accueille une vingtaine de pensionnaires. Éduquer les filles, c'est un peu ridicule mais somme toute pas bien méchant. Jusqu'au jour où elle accueille des jeunes filles... noires.

Trente ans avant l'abolition de l'esclavage, les jeunes élèves de l'école Crandall vont être accueillies par une vague d'hostilité d'une ampleur insensée.

Scénario : Wilfrid Lupano / Dessin : Stéphane Fert
Dossier pédagogique disponible sur notre site

BIOPIC

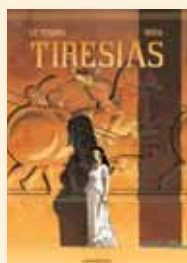
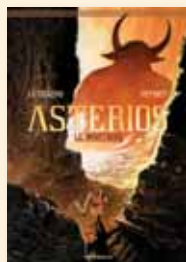


Entre biopic et vulgarisation philosophique, plongez dans l'Athènes antique à la rencontre du grand penseur et de ses illustres contemporains (Platon, Alexandre...) !

Une (re)découverte érudite et ludique de la vie et de la philosophie d'Aristote.

Scénario : Tassos Apostolidis / Dessin : Alecos Papadatos

MYTHES



Pygmalion et son amour pour sa création, le terrible et célèbre Minotaure, la folie d'Héraklès ou encore la malédiction du séducteur Tirésias... **des récits mêlant fantastique et tragédie grecque pour découvrir les destins de ces héros à la soif de vérité et de liberté !**

Scénario : Serge Le Tendre / Dessin : Christian Rossi, Frédéric Peynet

ADAPTATIONS LITTÉRAIRES



D'après la célèbre nouvelle d'Herman Melville

À l'époque du capitalisme naissant, dans un Wall Street en ébullition, un homme refuse de s'exécuter. Avec ces mots : I would prefer not to. Soit « Je ne préférerais pas. »

Une ode à la désobéissance passive, magnifiquement adaptée !



Librement adapté du classique de Charles Dickens

Un texte majeur faisant partie de la culture populaire, réinventé dans une nouvelle perspective : Scrooge sous les traits d'un personnage féminin.

Une relecture délicieuse en bande dessinée de cette œuvre sociale et engagée !

Disponible le 10.11

Scénario et dessin : José-Luis Munuera

Sommaire

ACTU



p. 4

Actu éduc'

p. 6

Actu personnels

p. 17

Le SE-Unsa & moi

DOSSIERS



p. 8

L'orientation, un enjeu pour l'égalité des droits

p. 25

Notre santé mentale au travail

ENTRETIEN



p. 38

Formation des enseignants : où en est-on ?

Notre projet pour la maternelle

Tandis que des annonces d'un futur *plan maternelle* se font entendre, le SE-Unsa tient à rappeler que les enseignants n'ont pas attendu des directives verticales du ministère pour savoir ce dont ils ont besoin.

Lors des *Assises de la maternelle* en 2018, nous avons été désagréablement surpris que la parole des enseignants soit si peu prise en compte. La loi dite *pour une école de la confiance* a ensuite fini de totalement dévoyer le terme.

Les programmes de 2015 ont été plébiscités par les enseignants de cycle 1 car ils réinstallaient le jeu permettant la coopération et motivant les enfants en vecteur d'apprentissage. Ils posent un cadre dont tous se sont emparés. Cependant, **les équipes ont besoin de temps de concertation** afin de faire vivre les projets d'école et de proposer à leurs élèves une progression cohérente et bienveillante. Cette bienveillance nécessaire se heurte à la réalité : les effectifs en petites et moyennes sections ont explosé suite au dédoublement des Gs qui s'est fait sans concertation, bousculant l'organisation des classes multiniveaux et laissant encore moins de temps d'échanges oraux.

L'apprentissage de la langue

ne peut pas être une suite de compétences techniques dénuées de sens, la compréhension doit donc être au cœur des pratiques. Pour ce faire, le SE-Unsa revendique **des effectifs réduits à tous les niveaux** afin que chaque élève puisse avoir le temps de s'exprimer avec les adultes. De plus, le SE-Unsa considère comme nécessaire la **présence d'une Atsem par classe à plein temps ainsi que des Rased complets dans toutes les écoles maternelles**. Si les enseignants doivent détecter certaines problématiques chez leurs élèves, ce sont les enseignants spécialisés qui ont les compétences pour permettre une remédiation, cette dernière étant plus efficace si elle est faite tôt. Enfin, la scolarisation des moins de 3 ans qui étaient à plus de 35 % au début des années 80 est tombée à 9 % à la rentrée 2020, alors que **les bienfaits d'une scolarisation précoce pour les élèves issus des milieux les plus défavorisés ont été soulignés par plusieurs chercheurs**. Comment prétendre ensuite qu'une des missions de l'École soit de lutter contre les inégalités ?

Il est temps d'écouter les enseignants.

Yannick Kiervel



DES APPLIS GRATUITES

69 applications numériques vont être disponibles gratuitement pour les enseignants dans les 12 départements des territoires numériques éducatifs (TNE) à savoir : Aisne, Val-d'Oise, Bouches-du-Rhône, Cher, Corse-du-Sud, Doubs, Finistère, Guadeloupe, Hérault, Isère, Vienne et Vosges.

Pour y avoir accès, il faudra effectuer un module de formation sur Canopé. Retrouvez toutes les informations sur notre blog *École de demain* :

lien.se-uns.org/agz

Numérique

Les webinaires du Centre Hubertine Auclert

Le Centre Hubertine Auclert promeut l'égalité femmes - hommes et lutte contre les violences faites aux femmes. Il propose des ressources en ligne, comme l'*Égalithèque*, **une banque de données recensant près de 4 000 guides, expositions, ouvrages, quiz... sur l'égalité femmes - hommes. Il peut prêter des expositions aux établissements scolaires d'Île-de-France.**

Depuis octobre, le Centre Hubertine Auclerc a lancé un cycle de webinaires, les mercredis de 14 h à 16 h :

30 novembre - Présentation d'un guide sur les espaces scolaires du secondaire au prisme du genre

18 janvier - Comprendre et agir contre les violences sexistes et sexuelles dans les établissements scolaires

8 février - Décrypter et prévenir le cybersexisme chez les jeunes

15 mars - Mieux accueillir les jeunes LGBTQIA+

19 avril - Les freins à l'orientation des filles dans les filières numériques et informatiques du lycée

Plus de renseignements sur :



Le lycée pro déconnecté du monde de l'entreprise ?

Voie pro

Le président Macron n'a cessé de nous présenter un lycée professionnel déconnecté de l'entreprise. En 2016, une circulaire rappelait pourtant *une tradition ancienne de travail avec le monde professionnel, notamment dans les lycées professionnels*. Le partenariat, depuis 2007, entre l'Éducation nationale et Stellantis (ex-Psa) en est un parfait exemple. Il a permis l'ouverture d'*Écoles des métiers de l'automobile* dans 50 établissements.

En seconde, le label est présenté aux élèves et à leur famille. Le lycée organise l'accueil en stage des candidats avec les garagistes locaux du groupe Stellantis. La durée des stages en entreprise en 1^{re} et T^{ale} Bac pro est augmentée de 50 % (de 16 à 24 semaines) sur des vacances scolaires. Deux conventions sont signées : l'une pour l'obtention du bac et l'autre avec Stellantis permettant l'obtention du label de formation. En entreprise, les élèves perçoivent une gratification de 15 % du Smic.

Aux cours classiques s'ajoutent 40 h de formation technique spécifique aux marques financées par la taxe d'apprentissage de Stellantis et dispensées par les enseignants du lycée, ainsi que 10 h d'information à l'orientation et préparation à l'insertion par un formateur extérieur.

Ce label, qui est un vrai plus en matière d'insertion professionnelle des jeunes, demande une réelle implication et un volontariat de tous les personnels des lycées professionnels (DDFPT, enseignants).

Non, M. Macron, le lycée professionnel n'est pas un monde en dehors de l'entreprise et nous le défendrons.



© goodluz - AdobeStock

LE COMITÉ DE SUIVI EST PROROGÉ

Lycée Gr



© Pixabay

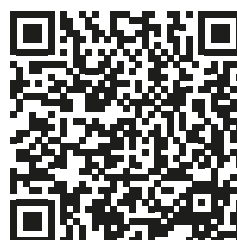
Le SE-Unsa a été entendu, le Comité de suivi de la réforme du bac et du lycée général et technologique est prorogé.

Il s'est réuni fin septembre pour travailler sur la généralisation des maths dans le tronc commun de 1^{re}, que le SE-Unsa a soutenue, et sur le projet d'évaluation de l'établissement dont nous pensons qu'il est une protection collective contre d'éventuelles pressions des élèves et des familles.

Pour le SE-Unsa, ce Comité est important pour finir de dresser le bilan de cette réforme et apporter une fois pour toutes les modifications nécessaires.

Le calendrier de fin d'année de terminale y sera discuté prochainement. Nous redemanderons alors le recul de la date des enseignements de spécialité (Eds) ainsi que la révision du calendrier de *Parcoursup* afin de pouvoir y maintenir les résultats de ces Eds. Il est primordial que les élèves aient le temps d'étudier le programme dans son intégralité avant les examens ; pourquoi donc ne pas profiter à bon escient de l'intégralité du calendrier scolaire ?

En savoir plus :



ACTU PERSONNELS

STOP À LA MALTRAITANCE !

Les personnels de l'Éducation nationale en situation de handicap sont à la fois témoins et victimes d'un des plus grands paradoxes de la gestion des ressources humaines dans notre ministère.

On pourrait en effet ainsi dire que pour exercer en situation de handicap dans l'Éducation nationale, il faut être en bonne santé.

Au-delà du non-respect du taux de recrutement exigé par la loi, la dégradation des dispositifs pour aménager le poste, le temps de travail ou la fin du parcours, ou encore la formation défailante des conseillers en ressources humaines conduisent hélas irrémédiablement à une dégradation des conditions de travail, de mobilités géographique et professionnelle. Les projets professionnels s'en trouvent dénigrés, le sentiment de dignité anéanti...

Parce qu'il est très sensible à la prise en compte de tous les personnels sans distinction, le SE-Unsa alerte régulièrement l'employeur sur cette maltraitance et invite chaque collègue à signer la pétition de l'Association nationale des travailleurs handicapés de l'Éducation nationale (*Anthen*) afin d'interpeller collectivement l'employeur.

Pour signer la pétition, rendez-vous sur :

Handicap



OUF ! LES DEMI-JOURNÉES DE CORRECTION POUR LES ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ SONT RECONDUITES !

Bac

La charge de travail des enseignants ne cesse de s'accroître, c'est un fait.

La réforme des lycées n'a pas arrangé les choses. Avec des épreuves de spécialité en mars quand arrivent la fin du 2^d trimestre et l'ouverture du serveur *Parcoursup*, il était impensable, pour le SE-Unsa, d'imaginer que des enseignants allaient pouvoir assurer leur correction en plus de leur emploi du temps traditionnel.

Le SE-Unsa a contribué activement à la reconduction des quatre demi-journées de décharge de correction à faire valoir avec l'accord du chef d'établissement et qui avaient déjà été obtenues l'année dernière. C'est un pas amorcé dans la prise en compte de la charge de travail des correcteurs/examineurs au baccalauréat mais qui est loin d'être suffisant. Pour le SE-Unsa, cette reconnaissance doit être plus ambitieuse et aller bien au-delà des seules épreuves de spécialité de mars...

Du nouveau !

Plusieurs aides spécifiques viennent de connaître une augmentation, alors autant savoir lesquelles pour ne pas passer à côté !

Famille et logement

Depuis le 1^{er} juillet, la CAF a revalorisé de 4 % les allocations familiales, la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), l'allocation de soutien familial et l'allocation de rentrée scolaire. Cette augmentation s'élève à 3,5 % pour les aides au logement. Par ailleurs, depuis le 20 septembre, un crédit d'impôt instantané est octroyé pour la garde d'enfants de plus de 6 ans.

Handicap

Depuis le 1^{er} juillet également, les allocations d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et d'adulte handicapé (AAH) versées par la CAF connaissent une revalorisation de 4 %. Au plus tard le 1^{er} octobre 2023, le calcul de l'AAH ne prendra plus en compte les revenus d'un conjoint.

Restauration

La prestation interministérielle pour la restauration a évolué depuis le 1^{er} septembre : l'aide au repas pris dans un restaurant (inter)administratif est passée de 1,28 € à 1,39 € et, surtout, elle est ouverte à un plus grand nombre de personnels.

Le SE-Unsa continue d'exiger davantage de mesures positives car, pour l'instant, celles-ci limitent une dégradation accrue des conditions de vie alors qu'il faut viser leur amélioration. Pour rester informé sur l'actualité des aides au logement, et plus largement sur toutes les aides spécifiques, demandez l'accompagnement du SE-Unsa :

Aides
spécifiques



ÇA BOUGE POUR LES ATTESTATIONS EN LYCÉE GT

Langues



© Jacob Lund_AdobeStock

Cette année, les attestations de langues tant désirées par le ministère verront bien le jour mais avec un changement dans la méthode, le SE-Unsa étant à la manœuvre. Pour rappel, la crise sanitaire avait empêché la remise de ces attestations qui devaient, en théorie, être délivrées à tous les bacheliers indiquant leur niveau dans les quatre compétences du cadre européen en Lva et Lvb après avoir réalisé une série d'épreuves en fin de terminale.

Le SE-Unsa avait très largement dénoncé ces évaluations à rebours des changements voulus par la réforme des lycées. Si, dans l'esprit, l'intérêt de la généralisation du contrôle continu entraîne un allègement de l'organisation des examens, évaluer tous les élèves en même temps et sur les mêmes sujets rimait inévitablement avec banalisation des heures de cours et changement des emplois du temps de tous.

Le ministère nous a donc entendus et, à partir de cette année, cette phase évaluative en langues n'existera plus. C'est heureux tant l'organisation, la passation et la correction allaient être chronophages. Les attestations seront donc générées à partir du livret scolaire et des compétences renseignées par les enseignants.

Par contre, l'intérêt de ces attestations non reconnues dans l'enseignement supérieur ni dans le monde de l'entreprise questionne. Elles n'ont hélas pas non plus enterré les certifications délivrées notamment pour les élèves des sections internationales et européennes par des organismes privés ou semi-publics et qui ont un coût financier important. Autre point qui étonne : la création d'une 5^e compétence qui n'en est pas une : le niveau global. En effet, un algorithme calculera à partir des niveaux de compétences orales et écrites renseignés le niveau global de l'élève, allant à rebours de ce qu'est l'évaluation en tant que telle.

Consigne *Ni APC, ni Ppms : j'applique la loi*

La loi *Rilhac* prévoit l'allègement de certaines tâches pour les directeurs et directrices d'école. Ainsi, le directeur ne participe pas aux activités pédagogiques complémentaires (APC), sauf s'il le souhaite. De plus, le rôle du directeur n'est plus d'établir le plan particulier de mise en sûreté (Ppms), mais d'assurer sa diffusion au sein de la communauté éducative, de le mettre en œuvre et d'organiser les exercices nécessaires au contrôle de son efficacité. Le Ppms est désormais établi et validé conjointement par l'autorité académique, la commune et les personnels compétents en matière de sûreté. Le directeur donne son avis et peut faire des suggestions de modifications au regard des spécificités de son école.

Pourtant, à la rentrée 2022, de nombreux départements ont refusé de mettre en place ces nouvelles dispositions de loi. Après des alertes répétées, le SE-Unsa a écrit au ministre pour l'informer de sa consigne syndicale de ne faire ni les APC (directeurs de 1 à 4 classes) ni de mettre à jour les Ppms.

Pour le SE-Unsa, toutes les dispositions de loi qui sont entrées en vigueur doivent être mises en œuvre sans délai.

Direction

8

DOSSIER

L'orientation, un enjeu pour l'égalité des droits

L'orientation des élèves est toujours un moment important, parfois redouté, souvent stressant. Construire son parcours d'orientation n'est pas simple. Malgré les dispositifs au collège et au lycée, de nombreux problèmes se posent. Cependant, il existe aussi des leviers plus ou moins faciles à activer tels que l'accompagnement avec les moyens humains et financiers nécessaires ou la lutte contre les stéréotypes de genre ou de catégorie sociale.





Le parcours d'orientation, un chemin semé d'embûches

Plutôt que d'orientation, nous devrions plutôt parler de parcours des élèves menant à l'orientation. Ce parcours, souvent semé d'embûches et rarement linéaire, est fait de choix ou parfois de situations plus ou moins contraintes, menant chaque élève à une orientation scolaire et professionnelle.

De nombreuses études sociologiques et statistiques révèlent que ce parcours est bien souvent déterminé par le lieu de vie, le milieu familial, social et culturel de l'élève. Il est aussi fait d'autocensure, particulièrement chez les filles et les élèves de milieux modestes.

Des stéréotypes de genre

La sociologue Marie Duru-Bellat⁽¹⁾ montre que l'orientation scolaire et professionnelle est encore trop souvent stéréotypée, d'une part parce que le marché du travail l'est, d'autre part parce que les enseignants, inconsciemment, ont tendance à ne pas attendre ou demander la même chose aux filles et aux garçons dans tel ou tel domaine. Par ailleurs, la société dans son ensemble contribue à faire perdurer ces stéréotypes de genre à travers les réseaux sociaux ou la publicité.

Si ces constructions genrées des attentes scolaires commencent dès le plus jeune âge, elles se poursuivent et s'accroissent parfois quand elles croisent l'autocensure, des filles le plus souvent. À ce propos, l'exemple des mathématiques est éloquent.



Déconstruire les stéréotypes de genre et les représentations sociales

Une étude de l'Institut national d'études démographiques⁽²⁾ montre que jusqu'au début du Cp, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons en mathématiques et dès la fin du 1^{er} trimestre de Cp, les garçons ont progressé plus vite et leur niveau a dépassé celui des filles. Une telle différence n'est pas innée ; les facteurs seraient familiaux et scolaires. Les évaluations de 6^e montrent d'ailleurs que l'écart s'accroît dans les milieux les plus défavorisés. Ces différences se vérifient encore au moment de choisir les enseignements de spécialité (Eds) en 1^{re} et terminale. Les filles ne choisissent l'Eds maths qu'à 55 % en 1^{re} (78 % pour les garçons) et 30 % en terminale (54 % pour les garçons)⁽³⁾.

Des choix d'orientation liés aux territoires

Les choix d'orientation dépendent aussi de l'offre éducative du territoire dans lequel chaque élève vit et des possibilités offertes par le tissu économique.

(1) Marie Duru-Bellat, *La Tyrannie du genre*

(2) Enquête de l'Elfe auprès de 18 000 enfants nés en 2011

(3) Note d'information de la Depp - juin 2022

(4) Claudine Pirus, *Le parcours et les aspirations des élèves selon les territoires : des choix différenciés en milieu rural ?*



Pour la voie professionnelle, l'offre de formation est très liée - voire trop - au tissu économique local, ce qui limite les possibilités d'orientation, particulièrement dans certains territoires ruraux ou de relégation urbaine. Dans la voie générale, l'offre de langues, d'options ou de spécialités est souvent plus riche dans les grandes métropoles. Claudine Pirus⁽⁴⁾ montre que des phénomènes d'autocensure ou d'autosélection s'opèrent davantage en milieu rural du fait, par exemple, de la moindre importance attribuée aux diplômes dans des catégories populaires surreprésentées dans ces territoires.

Faire un choix d'orientation suppose alors de s'éloigner mais de nombreux jeunes sont peu mobiles du fait de leur jeune âge ou parce que culturellement et économiquement cela reste compliqué. Les horizons se ferment alors pour nos élèves sur l'autel de la carte des formations et des inégalités sociales.

Offrir les mêmes droits à tous les élèves

Déconstruire les stéréotypes de genre et les représentations sociales, ouvrir des possibles, offrir les mêmes droits à tous les élèves : pour que l'École réussisse ces missions essentielles, elle peut compter sur l'investissement de ses personnels. Mais ce n'est pas suffisant. Les moyens et les organisations doivent permettre de répondre à ces enjeux : inclure dans les emplois du temps des élèves un horaire clairement identifié dédié à la construction du parcours d'orientation, rémunérer correctement les personnels pour cette mission et recruter des PsyEN Edo pour assurer une meilleure présence auprès des élèves, et proposer une carte des formations qui garantisse un maillage territorial équilibré proposant une variété de formations afin de permettre aux élèves un véritable choix.

Jérôme Fournier

L'orientation des élèves en situation de handicap

Il faut anticiper et soutenir l'orientation par la prise en compte des contraintes liées au handicap et des opportunités spécifiques, accompagner les projets construits avec les partenaires extérieurs (soins, structures et dispositifs) et les familles.

Après la 3^e, quelle que soit la voie choisie (2^{de} GT ou pro), l'élève peut bénéficier de différentes mesures de compensation du handicap notifiées par la MDPH.

Si l'élève s'oriente vers la voie pro, il est possible de préparer un bac pro ou un CAP en alternance à partir de 16 ans.

Si l'élève a 15 ans, il doit au moins avoir validé la 3^e.

Dans les parcours en alternance, si l'élève a plus de 16 ans, l'association de gestion de fonds pour l'insertion des personnes handicapées et le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique peuvent être sollicités pour faciliter les aménagements.

Source :

monparcours handicap.gouv.fr



Professeur référent au lycée : mission impossible

Avec la réforme du lycée et les multiples combinaisons de spécialités possibles, le groupe classe traditionnel a éclaté, rendant d'autant plus difficile l'accompagnement des élèves par le professeur principal. Le ministère a tenté de contourner cet écueil en créant la fonction de professeur référent.

Un professeur référent a en charge un groupe de 12 à 18 élèves et est censé suivre de façon individualisée chaque élève, tant au niveau de sa scolarité que de la construction de son projet d'orientation. Pour cela, il échange avec le professeur principal, participe aux conseils de classe s'il le peut, associe également les parents d'élèves et propose ses conseils et du tutorat aux élèves.

Outre l'ampleur de la tâche, on peut s'interroger sur la mise en place effective de la fonction de professeur référent dans les lycées alors qu'il est déjà difficile de trouver deux professeurs principaux pour chaque classe de terminale. Le lycée Châtelet de Saint-Pol-sur-Ternoise (62) n'a pas attendu la circulaire pour inventer cette fonction, mais en l'adaptant spécifiquement aux projets d'orientation des élèves. En effet, des enseignants volontaires sont référents en fonction de parcours d'orientation : les parcours de la santé, des langues, des arts, des métiers liés à l'enfance et l'adolescence...

Orientation n'est pas affectation

L'orientation, c'est choisir une voie : 2^{de} GT, 2^{de} pro ou CAP après la 3^e ; 1^{re} générale ou technologique après la 2^{de} GT. Les élèves et leur famille saisissent des intentions d'orientation en février puis en mai leurs vœux définitifs accompagnés des établissements correspondants (choix d'affectation).

L'affectation, notifiée aux familles fin juin, consiste à attribuer une place à un élève dans un établissement. Les familles des élèves sans affectation doivent s'adresser à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale pour trouver une solution.



Se donner les moyens humains et financiers d'accompagner les élèves

Cette formule a l'avantage de s'appuyer précisément sur le domaine de compétences et le réseau de ces enseignants et permet aussi aux professeurs référents de partager leur expertise avec les autres enseignants et les PsyEN, mais de façon informelle par manque de temps d'échanges dédiés. Toutefois, l'inconvénient majeur reste qu'ils suivent en général bien plus que 12 à 18 élèves, comme la collègue en charge des filières de la santé qui conseille ainsi les très nombreux élèves souhaitant faire des études de médecine.

À l'aune de cette expérience, il est clair que la mission de professeur référent suppose un très grand nombre de professeurs pour suivre les élèves en petits groupes, demande de dégager du temps de concertation en équipe et exige une rémunération à hauteur de l'investissement conséquent qu'elle demande. Le suivi des élèves étant un enjeu essentiel notamment au cycle terminal, il est nécessaire de se donner les moyens humains et financiers d'accompagner les élèves dans leurs choix d'orientation.

Cécile Suel

Collège

La découverte des métiers plus efficace que le *Parcours avenir* ?

La découverte des métiers au collège à partir de la 5^e, est-ce le nouveau nom de ce qui existe déjà, le *Parcours avenir* ? Quel que soit son nom, ce dispositif a l'ambition d'aider les collégiens à construire leur projet d'orientation. Un projet choisi produit de la réussite scolaire. Pour le SE-Unsa, il est fondamental de construire des parcours progressifs au collège pour réfléchir à ce que sont les métiers, les voies de formations et découvrir le monde économique et professionnel. L'enjeu est de taille : si l'École offre des perspectives à tous les élèves, elle réduit alors les inégalités sociales et culturelles.

Ce projet ne produira des effets que si une concertation sur sa mise en œuvre et des moyens l'accompagnent. Il ne se construit pas sans personnels rémunérés pour leur investissement (profs principaux, référent *Parcours avenir*...) et sans PsyEN en nombre suffisant pour travailler auprès des élèves, des CPE et des enseignants.

Lycée pro

Augmentation du nombre de semaines de PFMP(*)

À ce jour, les lycéens, effectuent 22 semaines de PFMP en bac pro et 14 en CAP. Elles devraient être augmentées de 50 % sur l'ensemble du cursus ou en classe de terminale. Actuellement, les contraintes pédagogiques ne le permettent pas. D'une part cette augmentation pourrait avoir un impact sur les heures d'enseignement général, or les référentiels ont été revus récemment pour être bouclés sur un nombre de semaines précis sur l'ensemble du cursus. D'autre part, cette réorganisation progressive, qui va irrémédiablement demander aux entreprises de faire un choix parmi les jeunes qui se présenteront, pourrait complexifier la poursuite d'études de nos futurs bacheliers. Les lycéens ont besoin de l'accompagnement particulier en lycée professionnel et du savoir-faire singulier des professeurs de lycée professionnel qui va au-delà de l'apprentissage d'un métier.

(*) périodes de formation en milieu professionnel

Lycée

Les stéréotypes de genre ont la vie dure...

Selon une note de la Depp publiée à la suite de la session 2021 du bac, 30 % des filles ont présenté la spécialité mathématiques, contre 54 % des garçons. Les doublettes prisées par les filles sont histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques/Ses et par les garçons mathématiques/physique-chimie. De même, selon une étude du centre Hubertine Auclert(*), seulement 2,5 % des filles choisissent la spécialité numérique et sciences informatiques contre 15 % des garçons. L'étude montre ainsi que le processus de construction du projet d'orientation amène les filles à abandonner les spécialités scientifiques. On sous-estime en effet le poids des représentations genrées des filières et des métiers, qui pousse les élèves à modifier peu à peu leur projet d'orientation afin qu'il soit en conformité avec des choix « traditionnels ». Mieux former les équipes éducatives à la problématique des stéréotypes permettrait aux élèves de résister davantage à ces représentations genrées pour construire leur projet d'orientation avec confiance.

(*) <https://vu.fr/mMPm>

Les outils du SE-Unsa

Parce que l'orientation est une question prégnante dans les collèges et lycées et au-delà dans l'ensemble de la société, le SE-Unsa vous propose un module d'informations composé de fiches thématiques permettant de mieux comprendre la notion de parcours de l'élève, de mieux connaître le rôle de chaque personnel dans ce parcours et de découvrir les dispositifs et plateformes d'orientation et d'affectation.

Ces fiches portent sur la notion de parcours d'orientation, sur le *Parcours avenir*, sur *Affelnet*, sur *Parcoursup* et sur les possibilités de réorientation au lycée.

Je demande les fiches *Orientation, des parcours à multiples facettes*
<https://lien.se-uns.org/agy>



Le métier de PsyEN Edo, entre difficulté et grande richesse

Claire Lemaire nous parle de ses missions, de son métier.

Le terme qui correspond le mieux à l'ensemble de mes missions ? Accompagnement. Un accompagnement individualisé des élèves, des parents et de l'équipe éducative. Je vois moins d'élèves qu'avant mais ceux que je vois, je les vois beaucoup. C'est le cas aussi avec les enseignants : certains me sollicitent beaucoup sur une situation, une difficulté, d'autres pas.

Concernant l'orientation, j'ai très souvent, par le passé, animé des séances d'information avec le professeur documentaliste ou principal. La partie *information* auprès de groupes d'élèves ne relève plus aujourd'hui de mes missions. Je fournis aux enseignants des outils à utiliser en classe avec leurs élèves (documents, *padlets*, diaporamas) qu'on a construits en équipe au Cio. Globalement, dans les établissements où j'interviens, les enseignants se sont plutôt bien emparés des questions, aussi bien d'orientation que d'affectation, notamment les professeurs principaux. Je partage aussi avec eux les infos que je reçois. Pour le reste, nous discutons au sujet des élèves qui ont besoin d'être accompagnés plus finement, je fais le lien pour qu'ils sentent que les adultes réfléchissent ensemble à leur situation, leur questionnement.

Je pense de plus en plus qu'en orientation le PsyEN est important pour dédramatiser les choses, notamment face à la nécessité pour les jeunes de faire des choix. L'institution scolaire, les parents attendent des réponses fixes de leur part. En tant que PsyEN, je suis là pour laisser place au doute, aux hésitations. Que le jeune entende que rien n'est définitif. C'est parfois difficile de faire comprendre aux parents et aux enseignants qu'on s'inscrit dans le long terme, que c'est important de laisser du temps. J'ai bien sûr conscience de l'écart qui existe entre cette temporalité dans laquelle j'inscris mon travail auprès des adolescents et le fait qu'il y ait des points d'étape obligés, surtout pour les élèves les plus en difficulté qu'on place souvent dans l'urgence de faire un choix. Mais ça ne respecte pas le temps de l'adolescent.

Les difficultés que je rencontre dans mon métier ? Former et informer les enseignants... Il faut du temps pour ça. Or nous sommes peu de PsyEN pour beaucoup d'élèves et répartis pour intervenir dans plusieurs établissements et au Cio. En matière d'orientation, j'ai le sentiment d'alimenter un système. Dans mon académie, le PsyEN est impliqué dans la gestion de l'affectation, en mode « gestion de flux » : ça n'est pas en accord avec ma formation de psychologue. J'ai parfois l'impression de ne pas bien faire mon travail parce que je dois prioriser des actions alors que tout est important. On demande aux PsyEN de se positionner auprès des chefs d'établissement et des enseignants en tant que multi-experts : développement de l'enfant et de l'ado, dynamiques relationnelles, troubles des apprentissages, marché de l'emploi, économie locale, gestion de crise en établissement, offre de formation, décrochage... C'est à la fois la difficulté et la grande richesse de mon métier.

Propos recueillis par Sophie Giaretti



BIO EXPRESS

Claire Lemaire :
psychologue de l'Éducation
nationale de la spécialité
éducation, développement et
conseil en orientation scolaire et
professionnelle (PsyEN Edo) à Lille

ATD Quart Monde : orientation et grande pauvreté

En 2018, ATD Quart Monde a réuni des personnes issues de la grande pauvreté, des enseignants, des membres des corps d'inspection, des chercheurs afin de croiser leurs savoirs sur l'École et leurs pratiques. Les conclusions de ces travaux ont amené ATD et ses partenaires à un travail de recherche-action nommé Cipes : choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation.

Face à la surreprésentation des enfants de milieux défavorisés dans les filières hors cursus scolaire ordinaire (par exemple, 75 % des élèves de Segpa), cette expérimentation a notamment pour objectif de réfléchir à de nouvelles voies et de les expérimenter pour combattre cette « injustice sociale ».



Chaque enfant peut apprendre et est indispensable à tous les autres

Des équipes au sein d'écoles et de collèges ont donc été amenées à s'interroger sur la façon dont elles appréhendent les élèves issus de la grande pauvreté et à construire des projets répondant à leurs besoins, afin que tous les élèves puissent réussir au mieux leur scolarité. La conviction étant que chaque enfant peut apprendre et est indispensable à tous les autres.

Chaque équipe a été suivie par un chercheur et un militant d'ATD, qui ont ensuite fait part de leurs observations à un comité de suivi dont le SE-Unsa fait partie.

Différents leviers ont émergé : une meilleure connaissance des équipes enseignantes de ce qu'est la grande pauvreté sur leur territoire, un renforcement des liens écoles-collège, École-parents ainsi qu'avec les partenaires de l'École, et enfin des leviers pédagogiques permettant d'inclure les élèves les plus éloignés de l'École.

Yannick Kiervel

ATD Quart Monde

Depuis 60 ans, ATD Quart Monde est une association rassemblant celles et ceux qui veulent s'engager pour lutter contre la grande pauvreté et construire une société plus juste qui respecte les droits fondamentaux et l'égalité de dignité de tous et toutes. Elle agit à la fois sur le terrain, auprès des institutions et auprès de l'opinion publique, toujours en associant les personnes en situation de pauvreté.



20²²₂₃

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Vos élèves méritent le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire.
Créée en 1932 par des enseignants, la MAE met toute
son expertise au service des enfants, des parents
et des équipes pédagogiques.

LA DOUBLE PROTECTION POUR ÊTRE BIEN ASSURÉ.

Lors des activités scolaires obligatoires et facultatives,
l'Assurance Scolaire MAE protège vos élèves
qu'ils soient responsables ou victimes d'un accident
(Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle).
En cas d'accident, c'est également une garantie pour vous
dont la responsabilité peut parfois être engagée,
si vos élèves ne sont pas correctement assurés.

L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE EST UN GAGE DE TRANQUILLITÉ.

Attestation immédiate

mae.fr

Recommandée par la



Pour toute information,
contactez la MAE au 02 32 83 60 00.

AP PI ENS 06/22 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX – Crédit photo : GettyImages



MON PREMIER ASSUREUR



© Jacob Lund - Adobestock

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Les élections professionnelles auront lieu du 1^{er} au 8 décembre. Elles sont l'occasion de doter la profession de représentants des personnels en phase avec les réalités de nos métiers. Vous avez choisi d'adhérer au SE-Unsa, ce n'est pas un hasard.

Au SE-Unsa, vous trouvez de la reconnaissance et du respect.

Le SE-Unsa porte votre voix et vos demandes car il vous offre des espaces de parole, vous écoute, construit avec vous parce que **votre métier, c'est vous qui en parlez le mieux.**

Au SE-Unsa, **vos besoins sont nos priorités.**

Être bien accompagné-e, bien défendu-e, pour mieux vivre son métier, c'est l'objectif que le SE-Unsa se fixe pour chacun-e d'entre nous, que l'on soit stagiaire, titulaire ou contractuel-le, en activité ou lorsqu'on est en activité ou à la retraite, et bien sûr quel que soit notre métier ou notre territoire, et ce tant du point de vue de votre vie professionnelle que personnelle.

En choisissant l'Unsa, vous choisissez **un syndicat qui vous ressemble.**

Vous agissez pour donner à nos métiers les moyens nécessaires à la réussite de leurs élèves, en conjuguant la défense des intérêts corporatifs de nos métiers, avec la recherche de l'intérêt général des personnels et de la société.

Alors, pensez-y !

Je fais germer mes idées

**Du 1^{er} au 8 décembre,
je vote UNSA !**



Je plante cette carte après avoir voté.

Faites germer vos idées !

Vous aussi faites campagne autour de vous avec le flyer et les cartes à germer jointes à ce magazine.

JE M'EN OCCUPE AVEC LE SE-UNSA !

Vous êtes fonctionnaire, stagiaire ou titulaire, promouvable à un échelon ou un grade supérieur en 2023 ? Vous supposez que votre échelon doit changer suite à la réussite d'un concours, une inscription sur liste d'aptitude ou un détachement dans le cadre d'un (re)classement ?

Vous êtes contractuel·le, enseignant·e, CPE, PsyEN, AESH ou AED, et vous vous questionnez sur votre avancement de parcours ?

Parce que le parcours professionnel est un élément capital dans la carrière de chacun d'entre nous, le SE-Unsa propose son écoute et son expertise pour que chaque collègue puisse comprendre, simuler ou vérifier un changement d'indice, d'échelon ou de grade. Alors, demandez l'accompagnement *Mon avancement, ma promotion, mon (re)classement* du SE-Unsa en complétant notre formulaire :



Avancement
promotions
et (re)classement

Mouvement 2023

Vous envisagez de participer aux opérations de mouvement inter 2023 pour obtenir votre premier poste ou changer d'académie/de département à la rentrée prochaine ?

Rassurez-vous, le SE-Unsa est là pour tout vous expliquer, vous conseiller et vous accompagner tout au long de vos démarches.

L'accompagnement *Mouvement inter* du SE-Unsa, c'est :

- des communications personnalisées pour ne manquer aucun élément de barème, n'oublier aucune pièce justificative, ne rater aucune échéance ;
- des outils pour élaborer la meilleure stratégie et réussir chaque étape ;

- un accueil individualisé dans votre nouveau département/nouvelle académie par nos équipes locales ;
- une aide en cas de mouvement défavorable.

Pour demander l'accompagnement *Mouvement inter* du SE-Unsa, il suffit de compléter le formulaire en ligne :



LES RDV 2022-2023 À NE PAS RATER !

Exercer
Hors de France



Vous envisagez de candidater pour un poste dans le réseau des établissements français à l'étranger pour la rentrée 2023 ? Le SE-Unsa vous accompagne pas à pas.

En effet, concernant toute opération de mobilité géographique, ne pas rater les échéances de candidature est capital pour ne pas voir toute opportunité réduite à néant avant même d'avoir tenté sa chance.

Voici quelques rendez-vous phares à connaître :

Décembre 2022 à janvier 2023 : ouverture de la campagne de recrutement des détachés AEF(**) sur postes d'enseignement et d'éducation

Janvier 2023 : ouverture des candidatures pour l'Andorre et pour les écoles européennes

Août 2023 : ouverture de la campagne de recrutement des détachés AEF sur postes d'encadrement et de formation

Mais ce ne sont pas les seuls... Tout au long de l'année, d'autres dispositifs de recrutement peuvent intervenir en fonction des besoins et il est compliqué de faire une veille permanente pour tout voir et tout savoir.

Alors, si vous souhaitez ne rien rater, demandez l'accompagnement *Mobilité Internationale* du SE-Unsa en complétant notre formulaire en ligne :



Vous bénéficierez de :

- communications personnalisées pour vous aider à construire votre projet ;
- un accompagnement dans vos différentes démarches de candidature ;
- conseils sur votre stratégie de vœux ;
- pour nos adhérents, la possibilité d'être mis en relation avec l'un de nos correspondants locaux.

(**) Agence pour l'enseignement français à l'étranger



mgen[★]

GRUPE **vyv**

MÉTIER DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE

UNE MUTUELLE QUI
CONNAÎT BIEN
VOTRE MÉTIER

C'EST
UN VRAI
PLUS !

MGEN PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET VOTRE AVENIR

Des couvertures complètes qui s'adaptent parfaitement à votre vie et à votre profession.

- **Complémentaire santé** : vos frais de santé remboursés avec la garantie d'un reste à charge réduit chez le médecin, à l'hôpital, en dentaire, optique, médecines douces...
- **MesDocteurs** : une plateforme de téléconsultation pour consulter sans rendez-vous 7J/7, 24h/24.
- **Prévoyance intégrée** : des allocations pour sécuriser vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- **Actions sociales et solidaires*** : des aides financières pour faire face aux coups durs ou à un retard de salaire.

MGEN VOUS AIDE À FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE AVEC VIVOPTIM

Le service Vivoptim vous permet de bénéficier de conseils de professionnels de santé pour garder la forme toute l'année.

- **Vous créez le plan d'action santé qui vous correspond** : évaluation santé, analyse de vos habitudes de vie, choix de vos objectifs...
- **Vous atteignez vos objectifs et améliorez votre santé en même temps** : coaching digital hebdomadaire, missions ludiques, contenus adaptés, suivi des progrès...
- **Une équipe de professionnels vous motive, vous écoute et vous guide** : coachs sport-santé, diététiciens, infirmières, tabacologues...

POUR EN SAVOIR PLUS :



Contactez-nous au

3676

Service gratuit
+ prix appel

Dites « RDV Rentrée »

* Ces allocations sont prises sur une dotation déterminée annuellement par l'Assemblée générale en fonction des ressources de la mutuelle. Elles sont accordées sur une étude de votre dossier et sous conditions de ressources.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Filia, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.

MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle.

www.antigelagency - 02621 - Avril 2022 - © GettyImages - Réf. : PUBLI_ES_JDR_0422





de proche aidant

Les personnes en perte d'autonomie (âge, handicap, maladie) peuvent avoir recours à l'aide d'un proche. Depuis le 1^{er} juillet 2022, les accès au congé de proche aidant et à l'allocation journalière du proche aidant ont été simplifiés.

Un proche aidant est défini juridiquement comme étant une *personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.*

Actuellement, environ 1 Français sur 6 est proche aidant (11 millions). Leur nombre devrait logiquement augmenter dans les années à venir puisque la population vieillit et que les personnes âgées aspirent à vivre à domicile le plus longtemps possible. Les aidants rencontrent très souvent des difficultés à concilier vie personnelle et vie professionnelle. En effet, 93 % d'entre eux se déplacent au domicile de leurs aidés au moins une fois par semaine et 73 %

plusieurs fois par semaine. L'aide consiste essentiellement à faire des courses et/ou entretenir le logement (81 %) ainsi que des sorties à l'extérieur (68 %), à organiser la gestion du quotidien (66 %), à apporter une aide plus personnelle concernant la santé, l'hygiène et la toilette (55 %).

Si l'aidé bénéficie de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), le proche aidant souhaitant cesser ou alléger temporairement son activité professionnelle peut bénéficier d'un congé qui ne peut être refusé par l'employeur ni reporté. Sauf accord spécifique, la durée maximale du congé est de 3 mois (renouvelable sans dépasser 1 an). Avec accord de l'employeur, le congé peut être fractionné ou transformé en temps partiel. Si ce congé n'est pas rémunéré, le salarié peut toutefois percevoir une allocation journalière du proche aidant (Ajpa). La demande est à faire auprès de la CAF du domicile (ou à la MSA pour les assurés

relevant de ce régime).

Jusqu'à présent, le congé de proche aidant n'était possible que pour les aidés classés en GIR 1, 2 ou 3 (le GIR évalue la perte d'autonomie). Depuis le 1^{er} juillet 2022, les proches d'aidés en GIR 4 peuvent aussi en bénéficier, ainsi que les collaborateurs d'une exploitation agricole ou d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale. De plus, les démarches pour bénéficier de l'Ajpa (58,59 € par jour au 1^{er} janvier 2022) ont été simplifiées : il n'est plus nécessaire de fournir les justificatifs à la CAF ou à la MSA, désormais les transmettre à l'employeur suffit.

Si l'Unsa est favorable à ces dernières évolutions, elle n'oublie pas que le dossier des problématiques liées à l'autonomie est plus que jamais d'actualité. Il est urgent que la loi *Grand Âge* promise lors du précédent quinquennat voie enfin le jour.

Ludovic Lerat



Les prénoms de 2023

L'Officiel des prénoms (éditions First) recense plus de 12 000 prénoms avec leur origine, leur signification et leur fréquence. Il se base sur les statistiques de l'Insee pour établir une tendance. Selon la 20^e édition du *best-seller* des livres de prénoms, l'année 2023 devrait donc être marquée par des prénoms courts et une augmentation des prénoms anciens et des prénoms « caméléons », c'est-à-dire présents dans de nombreuses cultures ou religions. Voici le top 5 prévu du côté des filles : Jade, Louise, Emma, Ambre et Alice. Et pour les garçons, ce serait Léo, Gabriel, Raphaël, Arthur et Louis.

Réduire la pollution numérique

Le numérique est omniprésent dans notre quotidien et son impact environnemental n'est pas négligeable. En 2019, le numérique était responsable de 4 % de gaz à effet de serre, soit le double de l'aviation civile.

En France, les appareils électroniques (téléviseurs, ordinateurs, smartphones, tablettes...) représentent à eux seuls entre 64 % et 92 % de l'impact environnemental du numérique. Par exemple, pour fabriquer un smartphone il faut plus de 180 kg de matières premières ! Si l'industrie est bien évidemment la plus polluante, cela ne doit pas empêcher les particuliers de se questionner et de penser et agir en écocitoyen.

Pour agir, quelques gestes simples sont possibles. Privilégier les produits reconditionnés et réparables, privilégier le Wifi à la 4G ou la 5G, ne laisser ouverts que les onglets utiles dans son navigateur, limiter les mails, nettoyer régulièrement sa boîte de réception, éteindre les appareils plutôt que de les laisser en veille, etc.



© blacksheep_AdobeStock

Le sommeil, c'est la santé !

Dormir comme un bébé, un loir ou encore un bienheureux... Ces expressions imagées témoignent de l'importance que notre société donne à un bon sommeil. Quel que soit l'âge, l'équation est simple : sans bon sommeil, pas de bonne journée. Mais avec l'âge, en particulier chez les seniors, le sommeil se modifie sous l'influence de nombreux facteurs. Si certains sont inévitables, d'autres peuvent se contrôler pour essayer d'améliorer la qualité de son sommeil. Le sommeil occupe environ un tiers de notre temps, soit en moyenne entre 25 et 27 ans d'une vie. Si certains considèrent que dormir est une perte de temps, en réalité c'est l'un des facteurs essentiels pour une bonne santé et de nombreuses fonctions biologiques telles que la mémoire, le métabolisme ou encore l'immunité. Si la durée du sommeil varie peu avec l'âge (en dehors de situations pathologiques), sa qualité et sa rythmicité tendent à se dégrader. Au cours d'une nuit, le sommeil va se décomposer en plusieurs cycles qui durent en moyenne 90 minutes. Chaque cycle est constitué d'une alternance variable de sommeil lent (comprenant le sommeil léger et le sommeil profond) et de sommeil paradoxal. Avec l'âge, la durée du sommeil profond tend à diminuer, ce qui explique en partie

l'augmentation des troubles du sommeil.

Ces troubles du sommeil, nombreux, ont des causes variées tant physiologiques que psychiques. En dehors des situations pathologiques nécessitant des traitements et un suivi appropriés, il est possible d'agir pour avoir un meilleur sommeil. Tout d'abord, la lumière naturelle agit sur l'organisme en l'aidant à caler l'horloge biologique. Il est donc important de s'y exposer tous les jours pendant au moins une heure, de préférence le matin.

Ensuite, au-delà de ses nombreux bienfaits qui ne sont plus à démontrer, l'activité physique va agir sur le sommeil lent profond, celui qui permet le plus à l'organisme de récupérer. Si elle est à pratiquer plutôt le matin ou en journée, l'activité physique en soirée avant 20 heures et au moins quatre heures avant le coucher va aider à retarder l'heure du coucher pour les personnes qui subissent un sommeil avec avance de phase, c'est-à-dire un endormissement et un réveil plus tôt que la moyenne.

Enfin, l'alimentation agit également sur le sommeil. Il vaut mieux consommer les protéines, qui stimulent la vigilance, au déjeuner, et les sucres lents, qui favorisent l'endormissement, au dîner.

Ludovic Lerat

En savoir plus sur :
inserm.fr/dossier/sommeil

Tendance

© esvetleishaya - Adobestock



Les culottes suspendues

Offrir un slip à un inconnu. Drôle d'idée ? Pas vraiment. Le collectif *WeDressFair* a lancé son concept de *culottes suspendues* éthiques, responsables et solidaires pour aider les personnes démunies à se vêtir dignement. La plateforme propose d'offrir culottes, slips ou caleçons à une personne en situation de grande précarité. Le principe : une personne paye d'avance un sous-vêtement, des pièces de qualité provenant de marques écoresponsables, pour qu'une autre puisse en bénéficier. En savoir plus sur wedressfair.fr

© bnenin - Adobestock



Un guide pour les personnes à mobilité réduite

La plateforme collaborative *Jaccede*, disponible sur internet et sur application mobile, permet aux personnes à mobilité réduite (y compris les personnes âgées et les personnes avec poussette...) de connaître les établissements qui leur sont accessibles autour de l'endroit où elles se trouvent, et de valoriser justement ceux qui le sont ! Chacun peut contribuer à enrichir le site en détaillant l'accessibilité des lieux accueillant du public, qu'il s'agisse de commerces, restaurants, administrations, etc. Il faut savoir que la mobilité réduite concerne 1/3 de la population.



Paupiette, un site de solidarité intergénérationnelle

Quand on sait que plus d'un senior sur deux est isolé dans les grandes villes et que beaucoup d'étudiants se nourrissent mal, il suffit de les réunir autour d'un bon plat... *Paupiette*, site créé par une jeune étudiante, met en relation ces deux générations. Le principe est simple : le senior cuisine, annonce le menu et les étudiants s'inscrivent pour venir déjeuner. Selon la formule choisie, le prix varie de 4 à 7 euros... Cette plateforme existe pour le moment à Bordeaux, Quimper et Paris. En savoir plus sur paupiettecuisine.wordpress.com

© JackF - Adobestock



Voisins solidaires

Développée par une étudiante strasbourgeoise qui voulait se sentir moins seule dans son quartier, l'appli mesvoisins.fr tient ses promesses. C'est clair, ergonomique, bien rangé et vraiment basé sur le réseau de voisinage. Objectifs : développer l'entraide et la solidarité locales, et recréer une vie de quartier notamment dans les grandes villes et métropoles. Simple d'utilisation, complètement gratuite et sécurisée, la plateforme permet de se rencontrer, d'échanger des bons plans, de se rendre de petits services, de faire de bonnes affaires juste à côté de chez soi ou encore de se prêter des objets !

Notre planète

Ils se battent pour sauver l'abeille noire d'Ouessant. C'était l'une des dernières espèces au monde à être préservée du varroa, un parasite qui a conquis la planète et dont l'arrivée sur l'île viendrait d'une ruche apportée illégalement. Jo Héré, président de l'Association conservatoire de l'abeille noire bretonne explique : *Notre abeille noire est un véritable témoin du passé qui a survécu à deux glaciations ! C'est un repère encore vivant que nous cherchons à préserver pour les scientifiques.* Mais aussi pour Guerlain, parrain de l'association depuis une dizaine d'années, qui utilise son miel et dont c'est l'emblème.

L'interdiction des pubs pour les énergies fossiles est entrée en vigueur le 22 août. Cette disposition, prévue dans la loi *climat et résilience*, concerne les produits pétroliers, les énergies issues du charbon minier et l'hydrogène carboné. Finies les affiches mettant en scène un tigre pour vanter *la superpuissance d'un supercarburant* ! En revanche, cette mesure n'est pas applicable à la publicité financière, aux actions de communications effectuées dans le cadre d'opérations de parrainage ou de mécénat, ou à la communication institutionnelle. Le gaz, lui, bénéficie d'un délai : il pourra toujours faire l'objet de publicités jusqu'au 30 juin 2023 ce qui correspond à la fin des tarifs réglementés avant sa vente libre, le 1^{er} juillet 2023.

Retrouvez d'autres infos sur se.unsa.org/alc

Voici une bonne nouvelle pour la biodiversité : aux Galapagos, la réintroduction de plus de 3 000 iguanes terrestres (*Conolophus subcristatus*), opérée en 2019, est une réussite puisque cet animal qui avait disparu depuis un siècle se reproduit maintenant naturellement dans son milieu d'origine et permet de restaurer l'écosystème naturel de l'île de Santiago.

En France, les plages sont de plus en plus nombreuses à adopter des initiatives pour pouvoir accueillir les vacanciers tout en préservant la nature. Finis les mégots et les débris dans le sable ou l'océan. Depuis 1985, le label *Pavillon bleu*, créé par l'association *Teragir*, récompense les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. En 2022, 27 plages et 9 ports de plaisance ont rejoint son classement, portant à 536 le nombre de sites français labellisés pouvant dresser son drapeau bleu. La France est le 4^e pays au classement mondial.

Cette série incarnée par Will Smith propose d'explorer et d'expliquer les particularités de notre planète à travers les récits de huit astronautes qui apportent un regard inédit sur notre planète, la Terre. En alternant vues de l'espace et vues depuis la Terre, chaque épisode adopte une approche à la fois scientifique, esthétique et sensitive de nos connaissances, de l'histoire de la Terre et de notre rapport avec elle.

Une Planète sans pareil, sur France Tv. Série de 8 épisodes de 47 minutes

Nouveaux sports au programme et urbanisme

DÉCOUVREZ L'OFFRE PÉDAGOGIQUE 2022 DU MUSÉE OLYMPIQUE!

L'offre pédagogique du Musée Olympique est gratuite!

L'entrée et l'offre pédagogique du Musée Olympique est **GRATUITE** pour les enfants jusqu'à 15 ans! Chaque enseignant-e peut composer sa visite selon ses envies, ses besoins et ses intérêts entre visite libre, visite guidée, ateliers thématiques et ressources pédagogiques en ligne.



Offre temporaire: «Urban Playground»

Dans le cadre de l'exposition «Riding the Olympic Wave» jusqu'au 5 mars 2023, cet atelier avec ou sans visite **dès 11 ans** invite les participant-es à s'interroger sur leur perception et leurs usages de l'espace public à travers le sport, dans le but de voir et d'habiter la ville différemment. Accompagné-e d'un médiateur-trice, les élèves se familiarisent avec des notions de base de l'urbanisme tout en découvrant les nouveaux sports olympiques inscrits au programme de Paris 2024 (basketball 3X3, BMX freestyle, breaking, escalade sportive, skateboard et surf). Après avoir discuté de la manière dont ils-elles s'approprient leur espace vécu, ils-elles imaginent un aménagement pour la pratique des sports de leur choix dans un emplacement fictif et aménagent une maquette.

Offre permanente: Retour aux incontournables de l'Olympisme

Destination Olympie

Cet atelier avec ou sans visite permet aux participant-es **dès 4 ans** de découvrir les secrets d'Olympie en partant à la rencontre des Jeux Olympiques de l'Antiquité et de l'héritage qu'ils nous ont laissé. Les élèves découvrent les modes de reconstitution du passé depuis les fouilles archéologiques jusqu'à l'archéologie expérimentale. Ainsi, et afin de comprendre les sports au programme, ils-elles comparent le matériel sportif des premiers athlètes à celui d'aujourd'hui et imitent les scènes sportives peintes sur les vases.

Tous différents, tous gagnants

Lors de cet atelier avec ou sans visite proposé aux élèves **dès 7 ans**, les participant-es explorent plusieurs notions fondamentales de l'Olympisme. Au travers de jeux, de questions et d'objets, les élèves découvrent comment les valeurs, tels que le respect, l'amitié et l'excellence sont la base des Jeux Olympiques et qu'elles peuvent être reportées dans la vie quotidienne et sont essentielles au vivre-ensemble.

Connaissez-vous les JO?

Recommandée pour les élèves **dès 12 ans**, cette visite guidée permet aux participant-es de découvrir l'essentiel des Jeux Olympiques qui sont bien plus que des compétitions sportives. Basée sur l'exposition permanente du Musée, cette visite dynamique est un véritable voyage dans le monde olympique, rythmé par des anecdotes, des objets et des records!



Informations et réservations

Le Musée Olympique
Quai d'Ouchy 1
1006 Lausanne, Suisse

+41 21 621 65 11 | edu.museum@olympic.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux   
→ olympics.com/musee/visiter/visites-scolaires

DOSSIER

Notre santé mentale au travail 25

© AdobeStock_contrastwerkstatt

Une École en bonne santé, c'est avant tout des personnels en bonne santé. Le SE-Unsa regrette que l'employeur traîne encore à s'emparer de la question centrale de la santé au travail de ses personnels, notamment la santé mentale. Il poursuit ses alertes auprès du ministère et agit au quotidien en faveur d'une meilleure considération de l'un des leviers d'attractivité de nos métiers.

Un métier plus serein pour (re)donner envie

Lorsqu'on parle de la santé des enseignants, CPE, PsyEN, AESH et AED, pourquoi la santé mentale n'occupe-t-elle pas la place qu'elle représente réellement ? Et en quoi mettre la loupe au-dessus de cette dernière est essentiel pour viser un retour à des métiers qui font envie ?

Le visible et l'invisible

Si une grande partie de nos gestes professionnels sont scrutés par l'institution, les familles, l'opinion publique et permettent à quiconque d'avoir un avis sur nos métiers, il en est tout autre sur notre état physique et psychique pour exercer. Bien que certains de nos gestes, notamment pour des métiers bien repérés (maternelle, Eps, lycée professionnel...), nous exposent à des risques pour notre santé physique (troubles musculo-squelettiques, lésions des cordes vocales...), les risques les plus élevés pour nos métiers concernent notre santé psychologique. Ces risques, pour la plupart silencieux, naissent de situations quotidiennes de mise en danger trop souvent minimisées, voire tues, par conscience professionnelle envers les élèves et les familles ou par peur de la réaction institutionnelle. Plus ils sont minimes et répétitifs, plus ces risques psychosociaux sont dangereux car perceptibles uniquement lorsque le mal-être est trop installé pour se solutionner « simplement ».

Santé mentale : de quoi parle-t-on exactement ?

Selon Sébastien Vaumoron (*lire bio p. 30*), il ne suffit pas de ne pas être malade pour être en bonne santé... Idem pour la santé mentale ! L'Organisation mondiale de la santé indique que la santé mentale *fait partie intégrante du bien-être général et en est une composante essentielle (...) déterminée par un ensemble complexe de pressions et de vulnérabilités d'ordre individuel, social et structurel*.

Le fait de subir des pressions et de pouvoir y faire face est un signe de bonne santé mentale, tout comme réaliser son propre potentiel à travailler et contribuer à la vie de la communauté.

Ainsi, la santé mentale est un droit fondamental car elle comprend aussi le développement individuel, collectif et socioéconomique.

La vie professionnelle entre donc en composante de cette (bonne/mauvaise) santé mentale.

Diagnostiquer - identifier - prévenir doivent être les maîtres mots

Un responsable irresponsable

Aggravant cette caractéristique du métier, l'employeur priorise l'évaluation des risques matériels et l'accompagnement à la santé physique. La désastreuse prise en compte de la dépression, l'absence de droits liés à l'épuisement professionnel ou encore le passage sous silence des démissions en sont de cruels témoins. Au risque sans bruit, s'ensuit un mal sans bruit jusqu'à l'irréversible, parfois lui-même étouffé... Tel un cercle vicieux, la fuite du métier a supprimé toute marge de manœuvre pour pallier le mal-être par des dispositifs d'interruption ou de réduction du temps de travail.

Le courage du diagnostic, le rôle majeur de la prévention

Il est urgent d'en finir avec ce mauvais calcul. *Diagnostiquer - identifier - prévenir* doivent être les maîtres mots des chantiers que le ministère doit ouvrir en matière de santé au travail. Les personnels exigent légitimement de l'honnêteté de leur employeur. Si la crise sanitaire a accentué les problématiques de santé, elle ne les a pas fait naître. Elle a surtout mis en exergue le désert médical que représente notre institution. Prévenir les maux des personnels en évaluant rigoureusement les risques du métier, c'est préserver la santé du métier et par conséquent l'envie que tout personnel ou potentiel futur personnel en aura.

Élisabeth Allain-Moreno



Des problématiques croissantes, des causes identifiables

Ces dernières années, le nombre de sollicitations de collègues souffrant de différentes manifestations de la dégradation de leur santé mentale liée à des causes professionnelles ont cruellement augmenté.

Les personnels qui nous sollicitent sont issus de tous les corps de métier, personne n'est épargné. Derrière les projets de démission ou souhaits de reconversion professionnelle se cache souvent la souffrance au travail ; tous et toutes ressentent comme un besoin de sauver leur peau, de « sortir de là » avant qu'il ne soit trop tard.

Aucun métier n'est épargné, ni aucune génération

Ces malaises concernent indifféremment les personnels quelle que soit leur ancienneté : entrants dans le métier, milieu de carrière ou proches de la retraite.

Dès le début de carrière, les collègues sont de plus en plus déstabilisés par le décalage entre l'image idéalisée du métier qu'ils avaient en tête et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer professionnellement. Du côté des milieux de parcours, les collègues se sont lentement mais certainement fatigués et accusent le coup d'un décalage entre leur investissement professionnel et le retour qui leur est fait par l'opinion publique ou l'employeur. Enfin, les personnels plus âgés souffrent des mutations sociétales et politiques qui ont transformé leur quotidien au travail.



Des risques réels

Trop souvent, lors de l'appel à l'aide, les problématiques et conséquences psychiques associées sont déjà très installées chez les personnels. Ils se sentent au bord de la crise de nerfs et sont visiblement dans un état d'épuisement émotionnel avancé. Restés longtemps seuls face à leurs difficultés par manque d'accompagnement en proximité ou par méconnaissance des dispositifs à solliciter, ces personnels ont souvent commencé à développer des pathologies plus ou moins graves liées au stress.

Autre élément hélas négligé : la complexification rapide d'une situation. Un souci même mineur survenu en classe peut parfois très vite aboutir à une mise en danger par absence de soutien de l'employeur et tout faire basculer, impactant à la fois le cadre de la vie professionnelle et par ricochet la vie personnelle.

Des causes à identifier

Pour le SE-Unsa, il est essentiel de diagnostiquer le plus finement possible ces difficultés afin de les analyser et orienter vers le bon interlocuteur, le professionnel adéquat. Il faut souvent aider à poser des mots sur un mal-être au travail qui est généré par des causes multiples et qui frappe même les plus convaincus.

Plusieurs causes de cet épuisement sont identifiables et souvent concomitantes :

- l'hétérogénéisation des profils des élèves tant du point de vue scolaire que comportemental, mal prise en compte dans le cadre de la formation professionnelle et mal accompagnée par l'institution ;
- les conflits avec des interlocuteurs (chaîne hiérarchique, collectivités territoriales...), et au sein des équipes pédagogiques ;
- les problèmes de communication avec les familles (manque de confiance, défiance envers l'École, envers les institutions républicaines...) ;
- un manque de reconnaissance renvoyé par l'opinion publique, voire dans le cercle familial (*Oh toi, avec tes vacances...*) ;
- la perte de sens d'une École qui n'est plus nécessairement un vecteur de réussite sociale ;
- la pression exercée par les nouvelles directives de plus en plus nombreuses, de plus en plus rapprochées.

S'ajoute un manque de formation et d'accompagnement aux changements. Les personnels sont mis en difficulté tant face aux outils et aux nouvelles compétences professionnelles exigibles que face à une hiérarchie qui exige des projets particuliers et attend des résultats tangibles.

Santé mentale vs Niveau de vie

Un salaire dans l'Éducation nationale ne permet pas toujours de vivre dignement. Avec une perte du pouvoir d'achat entre 15 à 25 % en 20 ans^(*), la dévalorisation des métiers n'est pas qu'un ressenti. Par ailleurs, le lieu d'exercice ou un temps partiel subi, par exemple, ont une incidence sur le niveau de vie des personnels. Or l'insécurité financière est une des causes de la fragilisation de la santé mentale.

(*) Jo Sénat du 16/12/2021 – p. 6 863

Nadia Alram et Françoise Parrini

Enquêter sur les Rps(*) dans l'Éducation nationale : une nécessité trop souvent évitée...

Sébastien Vaumoron nous explique pourquoi et comment il a lancé une enquête sur les Rps des enseignants

D'abord enseignant dans le secondaire, j'ai ensuite été détaché en 2009 sur des fonctions de psychologue scolaire en Intelligence artificielle pour accompagner les équipes dans le cadre d'une mission préélémentaire. J'ai alors pu voir les conditions de travail de nombreux enseignants dans différentes écoles. À côté de cela, j'avais une consultation de psychothérapie et je recevais des salariés en *burn out*. Et à chaque

fois, je me disais qu'on aurait pu éviter cela si on était intervenu un peu plus tôt. Pour mieux comprendre les causes de ce mal-être au travail, j'ai choisi de me consacrer uniquement à ce sujet et de ne travailler qu'en libéral. J'ai alors complété mon parcours par un master en *management des équipes, santé et qualité de vie au travail* en 2017, puis par un *Du en droit du travail* en 2021.

Mes missions dans l'Éducation nationale m'ont fait rencontrer beaucoup de collègues et je vois le niveau critique des risques psychosociaux augmenter, notamment pour la charge de travail et les conflits de valeurs. Je partage ma vie avec une enseignante de français en collège, ce qui fait que je continue d'observer de façon indirecte les évolutions du métier. Et chacun connaît les difficultés de la profession avec notamment la crise du recrutement...

En entreprise, c'est différent, la qualité de vie au travail (QvT) est un enjeu de fidélisation des équipes et de productivité, deux piliers de la survie d'une entreprise qui doit être économiquement rentable pour survivre. De ce fait, les obligations des employeurs en matière de santé au travail sont plus contraignantes. S'il y a d'importantes difficultés de santé au travail dans une TPE ou PME, cela peut amener à déposer le bilan. Les employeurs doivent donc agir vite.

Je crains qu'être enseignant, CPE et PsyEN devienne une des professions en grande souffrance au travail. Il me paraît donc urgent de mesurer les Rps pour construire des leviers d'action afin d'améliorer leurs conditions de travail. Il est important de ne pas oublier qu'ils sont à la base de la construction de la société et de l'éducation des citoyens.

Pour l'enquête que j'ai lancée sur les Rps des enseignants, la méthode mise en œuvre est mixte : quantitative et qualitative. Il y a eu un questionnaire en ligne relayé par le SE-Unsa à toute la profession pour évaluer les 6 domaines de Rps, avec quelques données socio-démographiques pour contextualiser les réponses. Puis j'ai commencé fin septembre des entretiens pour la partie qualitative. La diffusion des résultats se fera auprès des participants à l'enquête mais aussi auprès de tous les personnels de l'Éducation nationale, notamment par des webinaires qui seront ensuite accessibles sur *YouTube*, et par des articles. Il y aura aussi une diffusion grand public par un livre. Mon but est de faire un état des lieux pour donner une base solide de réflexion afin que les acteurs concernés puissent agir de façon plus éclairée.

(*) risques psychosociaux

Propos recueillis par Élisabeth Allain-Moreno



BIO EXPRESS

Sébastien Vaumoron :
consultant en Responsabilité sociale
des entreprises, Qualité de vie et des
conditions de travail, et prévention
des risques psychosociaux
à EVIMERIA : audits, plan d'action,
formation & webinaires

Le stress et ses différentes manifestations

Le stress se retrouve dans chaque manifestation des risques psychosociaux, que ce soit dans une situation de violence interne (conflit, harcèlement), la gestion d'un élève à comportement perturbateur ou bien encore une surcharge de travail.

En effet, le stress est une réaction naturelle de notre organisme face à une situation stressante ponctuelle, c'est-à-dire une situation qui nous inquiète, nous rend nerveux, nous angoisse, comme la prise de parole en public ou une situation inattendue.

L'état de stress se traduit par une poussée d'adrénaline. Quand la situation ponctuelle stressante

prend fin, les symptômes cessent généralement peu de temps après. On parle d'épisode de stress ou de stress aigu, qui permet de faire face à une situation en mobilisant les ressources de l'individu. À forte dose, le stress génère des hormones qui, après avoir stimulé notre organisme, l'épuisent et le rendent malade. On parle alors de stress chronique. L'individu soumis à des tensions de manière continue ou répétée n'est plus en capacité de faire face. À terme, l'individu qui a brûlé ses ressources physiques, cognitives et émotionnelles s'effondre, il est alors victime d'épuisement professionnel.

Sébastien Biot



- 1/ Épuisement professionnel, conflit et harcèlement sont des risques psychosociaux.**
- 2/ Les victimes de maladie psychosociale ont déjà des problèmes dans leur vie privée.**
- 3/ Enseignants, CPE et PsyEN sont une population à risque en matière de Rps.**
- 4/ Il existe un bon stress.**

1/ FAUX : il s'agit de conséquences et non de risques. Les risques psychosociaux sont souvent dus à une mauvaise organisation du travail ou à des difficultés de communication.

2/ FAUX : un agent même en bonne santé, confronté à une situation professionnelle délétère est en souffrance au travail et développe un haut risque d'en « tomber malade », non parce qu'il est psychologiquement fragile, mais parce qu'il est placé dans une insécurité élevée.

3/ VRAI : comme toutes les professions qui exigent une forte sollicitation mentale et émotionnelle, ces métiers engendrent davantage de situations de Rps.

4/ VRAI... et FAUX : le stress est une réaction physiologique. Il n'est pas nécessairement anxiogène, à condition que ce soit à court terme et de manière isolée. En cas de stress chronique, les conséquences sur la santé peuvent prendre un caractère de gravité élevée.

Prévention : les bons réflexes avec le SE-Unsa !

Préserver sa santé pour mieux vivre son métier, c'est avant tout savoir prendre de soi en étant bien informé et en adoptant de bons réflexes au quotidien.

En effet, si la santé mentale au travail, et en particulier la prévention des risques psychosociaux, incombe à notre employeur, nous, enseignants, CPE, PsyEN, AED et AESH sommes aussi acteurs de notre santé et de notre bien-être au travail.

Par des gestes simples, il est possible d'améliorer notre qualité de vie au travail. Il est ainsi par exemple bénéfique de :

- mettre en place des sas de décompression (entre le travail et son domicile, entre vie pro et vie perso lorsqu'on travaille chez soi) ;
- matérialiser son espace de travail à la maison (même quand on n'a pas une pièce dédiée) ;
- prioriser les tâches (ce qui est urgent, ce qui peut être délégué...) ;
- déconnecter numériquement (pendant mais aussi en dehors des vacances).

Très attaché à la prévention et partant du constat que les personnels ont peu ou pas l'occasion d'échanger, d'être informés et formés sur ces bons réflexes, le SE-Unsa s'est emparé de la question de la santé au travail et propose un accompagnement au quotidien à chaque collègue pour l'informer régulièrement sur les droits des personnels, les leviers concrets favorisant le bien-être au travail et, au-delà, l'aider à faire face à une problématique de santé particulière. Ainsi, chacun peut puiser, selon ses besoins et ses envies, les bonnes idées et les informations qui lui permettront de préserver sa santé pour mieux vivre son métier.

Je demande l'accompagnement *Ma santé & moi : mieux vivre mon métier avec le SE-Unsa*

<https://form.se-uns.org/ma-sante/>

Karine Avvenenti

Réseau PAS :

une aide psychologique en toute confidentialité

Le réseau PAS (Prévention, aide, suivi) est un dispositif gratuit et accessible à tous les personnels de l'Éducation nationale, adhérents ou non à la MGEN, qui offre une écoute et un soutien psychologiques. Lors d'entretiens avec l'équipe de psychologues, on peut faire le point en toute confidentialité, notamment vis-à-vis de l'employeur, dans le respect de sa vie privée, du secret professionnel et médical. Les réponses sont immédiates et adaptées à chaque situation, avec une orientation si nécessaire vers des dispositifs sociaux ou médicaux appropriés. Le réseau PAS est disponible 24 h/24 et 7 jours/7 au 0 805 500 005 (service et appel gratuits).

*Isabelle Musseau,
administratrice déléguée MGEN*



Sensibilisez vos élèves à la solidarité et développez leur engagement citoyen

**Vous êtes enseignant(e) en école primaire,
au collège ou au lycée.**

Handicap International vous propose
**2 modules clés en main d'une heure pour
aborder les domaines d'intervention phare
de l'ONG**, notamment la « sensibilisation
à l'inclusion des personnes handicapées ».



Pour plus d'informations, l'équipe du service
Mobilisation de Handicap International
**est à votre écoute et serait heureuse
d'accompagner votre projet.**

Site web : hi.fr/fr/mobilisation
Mobile : 07 61 73 04 75

Scannez pour plus d'infos



Directeur de la publication : Cyrille Chaleix
Rédacteur en chef : Cyrille Chaleix
Rédaction : M. Domergue, J. Tincu
Photographe : Marie-Claire Chapet
Graphisme : G. Desmaison, A. Fievet, N. Olry, L. Martial
Maquette : Nathalie Olry, Laurent Martial
Responsable de fabrication : Laurent Martial
Mise en ligne : Jérôme Butavant
Secrétariat : Ouezna Mohllebi
Imprimerie : PPA ES PRINT (Montreuil)
Crédits photos : © AdobeStock/© SE-Unsa
Couverture : © AdobeStock_Bullrun

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin
peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès,
de rectification, de suppression dans les conditions
prévues par la loi n° 78-17 du 06/10/1978
relatives à l'informatique.



Prix au numéro : 4 euros
Abonnement : 36 euros/an

Origine papier : Italie
Taux d'eutrophisation : 0,018



CPPAP n° 0224S 06771 - ISSN n° 1241 - 039X
10826 : FR234346_03RKPT
(Identifiant ADEME)



l'enseignant

209, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
tél : 01 44 39 23 89 - fax : 01 44 39 23 13
mél : enseignant.revue@se-unsat.org

Publicité : Anat Régie - Marie Ughetto
tél : 01 43 12 38 15
m.ughetto@anatregie.fr

SOCIÉTÉ



De nombreux débats relatifs à la fin de vie traversent la société. Dans ce cadre, les membres du Comité consultatif national d'éthique (Ccne) ont publié un avis qui expose leurs questionnements et plusieurs propositions devant permettre de mieux accompagner les personnes en fin de vie.

© AdobeStock_Kuzmaphoto

Accompagner la fin de vie dans la dignité

La fin de vie est encadrée par la loi *Claeys-Leonetti*. Adopté en 2016, ce texte interdit l'euthanasie et le suicide assisté, mais permet une *sédation profonde et continue jusqu'au décès* pour des malades en phase terminale, en très grande souffrance et dont le pronostic vital est engagé à court terme.

Dans le cadre de la loi, toute personne a la possibilité d'exprimer sa volonté *via* des directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance.

Le CCNE pointe le manque d'information concernant la loi ainsi que le renforcement nécessaire des soins palliatifs. De plus, plusieurs repères éthiques sont posés en cas d'évolution de la loi, ce qui devrait être le cas avant fin 2023 suite à la convention citoyenne qui sera lancée

en octobre à la demande du chef de l'État.

Jean-Louis Touraine, ancien député LREM, a pointé le « mal mourir » français faute d'encadrement strict. En effet, depuis 2016, plusieurs initiatives législatives afin de faire évoluer la loi *Claeys-Leonetti* ont échoué. En 2021, les députés LR *via* plusieurs milliers d'amendements avaient empêché le vote d'une proposition de loi sur la fin de vie.

Compte tenu des désirs d'évolution exprimés par les citoyennes et citoyens français, l'Unsa considère que la loi doit encore évoluer et progresser, afin que chaque personne en phase avancée ou terminale puisse disposer d'une assistance à mourir, conformément à ses souhaits exprimés dans les directives anticipées.

Yannick Kiervel

DROITS DE L'ENFANT : ENFIN UNE DÉLÉGATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Depuis près de 20 ans, plusieurs propositions de lois pour la création de délégations parlementaires aux droits de l'enfant ont été déposées. La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a annoncé sa création le 13 septembre.

Une délégation parlementaire permet de nourrir le travail législatif sur les sujets attribués : protection de l'enfance, éducation, violences intrafamiliales, santé, logement, etc. Composée de 36 membres, elle pourra notamment rédiger des rapports d'information afin d'éclairer les parlementaires sur les lois à voter.

En 2016, la France a été pointée du doigt par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies. Il demande à ce que la Convention internationale des droits de l'enfant soit mieux appliquée car les chiffres des violences sont alarmants : 1 enfant tué tous les 5 jours dans le cercle intrafamilial, 73 000 cas de violence intrafamiliale par an, 1 enfant violé toutes les heures...

Le SE-Unsa salue donc cette initiative qui doit permettre un recul de ces violences qui ont un impact sur tous les aspects de la vie des enfants.



Idée de sortie scolaire : la gare de Pithiviers

Lieu de mémoire et d'éducation sur l'histoire de la Shoah

Lieu majeur de l'histoire de la Shoah en France, la gare de Pithiviers (Loiret) est réhabilitée plus de 50 ans après sa fermeture aux voyageurs, avec pour enjeu essentiel la transmission de la mémoire aux générations futures sur 400 m² d'exposition. Cet espace accueille le public autour d'une exposition permanente, revenant sur le rôle des gares de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande comme témoins de l'internement des Juifs en France et de leur déportation au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Pour
tous

Quels publics scolaires ?

Les visites, ateliers, témoignages s'adressent à un public allant du Cm1 à la Terminale autour de thèmes comme *Éduquer contre les préjugés*, *Les enfants cachés*, *La Résistance*, *La mémoire*, *Cultures juives*... Pour chaque atelier (environ 50 différents), le public ciblé est indiqué.

Ressources pédagogiques

De nombreuses ressources pédagogiques sont mises à disposition pour faire perdurer la mémoire collective de notre histoire, pour éveiller les consciences sur les conséquences de l'intolérance, du racisme et de l'antisémitisme ainsi que sur la nécessaire défense des valeurs républicaines. Vous trouverez sur le site internet des outils pour enseigner la Shoah et toutes les informations nécessaires pour organiser votre visite.

Visites individuelles et scolaires gratuites

Visite guidée groupe scolaire : 30 € par classe

Atelier pédagogique : 40 €

Parcours de mémoire : 75 € (incluant atelier et visite)

Parcours de mémoire Cercil + Pithiviers : 75 €

Pour aller plus loin

La gare de Pithiviers est complémentaire du Mémorial de la Shoah à Paris, et surtout, non loin de là, du Cercil à Orléans qui restitue l'histoire des camps de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande et de Jargeau.



© Mémorial de la Shoah

Pour tous

Le Grenier de Sarah est un site d'introduction à l'histoire de la Shoah qui s'adresse aux enfants de 8 à 12 ans, dans le respect de leur sensibilité.

Ce site leur donne à voir et à entendre des contes et des expressions montrant la diversité des cultures juives transmises avant, pendant et après la seconde guerre mondiale. Il propose également neuf parcours qui témoignent de la vie quotidienne des Juifs pendant la guerre, à partir de documents d'archives émanant notamment du Mémorial de la Shoah.

Ce site a été réalisé avec l'aide du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

grenierdesarah.org



1D

L'imagination et la créativité sont des compétences à développer et à stimuler chez les enfants.

Bien que très ludique, cet outil n'en est pas moins très pédagogique. Il a été conçu pour répondre à un besoin de matériel prêt à l'emploi et de qualité. En classe, il va permettre de mettre en place des séances d'écoute, et de proposer aux élèves d'imaginer une fin alternative ou bien une suite à leur histoire.

Contes en boîte est destiné à tous les élèves de la maternelle et de début élémentaire. Au fur et à mesure qu'ils grandissent, qu'ils progressent, des cartes supplémentaires sont proposées pour donner des contraintes supplémentaires. Pour les plus petits, on utilise uniquement une héroïne ou un héros combiné avec son ennemi. Petit à petit, on ajoute une série de cartes supplémentaires.

Pensé pour pouvoir mettre en place des ateliers de 4 à 6 élèves, *Contes en boîte* est une invitation à la création collective : imaginer une mise en scène à partir d'une histoire inventée en collaboratif, imaginer des décors... De quoi construire un projet de classe.

Contes en boîte, éditions Sedrap, 110 cartes en carton et un guide de l'enseignant, 119 €



2D

500 QCM de compréhension de texte en anglais est un ouvrage idéal pour améliorer sa compréhension des textes en anglais, grâce au format des questions à choix multiples. Les nombreux entraînements permettent d'améliorer ses connaissances, d'éviter les pièges et de s'entraîner de manière efficace à l'épreuve de la compréhension de texte. Cinquante textes, abordant des thèmes différents et actuels de société, environnement, politique, conquête de l'espace et bien d'autres, sont aussi à retrouver dans cet ouvrage. Ce livre suit une progression correspondant aux programmes du lycée et couvrant tous les thèmes actuels avec trois niveaux de difficulté.

500 QCM de compréhension de texte en anglais, Larousse, 256 p. - 8,95 €



1D

Qu'est-ce que la vérité ? Qu'est-ce que le mensonge ? Est-ce qu'il faut toujours dire la vérité ? Est-ce que mentir peut être nécessaire ?

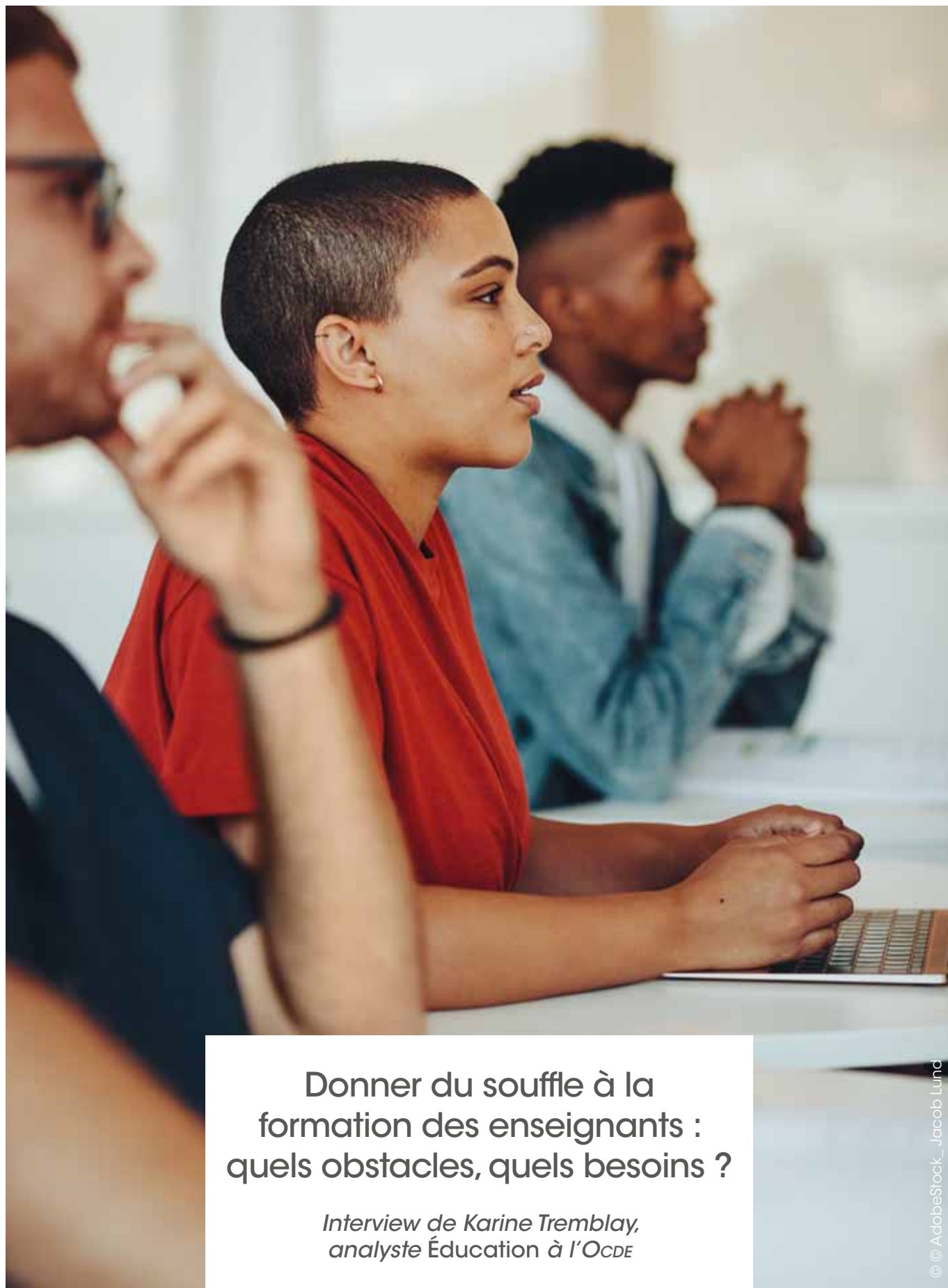
Détecter un mensonge, lorsqu'il est très bien fait, est difficile. Cela veut-il dire que l'on peut être trompé par celles et ceux qui savent très bien mentir ? Oui. Le danger est là exactement. Les *fake news* notamment profitent de notre crédulité et de notre à priori de confiance. Distinguer le vrai du faux n'est donc pas si simple.

Les Goûters philo aident les enfants à réfléchir sur les questions qu'ils se posent, pour éveiller aux idées et construire leur esprit critique.

Le Mensonge et la vérité - Les Goûters philo, Brigitte Labbé et Pierre-François Dupont-Beurier, Milan, 56 p. - 9,50 €



ENTRETIEN



Donner du souffle à la formation des enseignants : quels obstacles, quels besoins ?

*Interview de Karine Tremblay,
analyste Éducation à l'OCDE*

© AdobeStock_Jacob Lund

L'enquête Talis⁽¹⁾ de l'Ocde⁽²⁾ interroge les enseignants et chefs d'établissement de 48 pays sur leur formation, leurs pratiques pédagogiques et professionnelles et leur environnement de travail. Les données collectées en 2018 permettent de dresser un tableau des faiblesses et points d'amélioration de la formation initiale et continue en France, à l'éclairage des comparaisons internationales.

Que disent les comparaisons internationales de la formation initiale et continue en France ?

Si l'on s'intéresse à l'ensemble du corps enseignant, les comparaisons internationales éclairent sur le contenu de la formation initiale. Elles révèlent que les enseignants de collège en France ont dans leur immense majorité reçu une formation sur le contenu propre à leur matière. Mais seuls 67 % d'entre eux ont reçu une formation en pédagogie générale (contre 92 % pour la moyenne Ocde) et seulement 55 % ont été formés sur la gestion de classe et du comportement des élèves (contre 72 % pour la moyenne Ocde). Cela interroge si l'on pense que ces enseignants ont affaire à des publics d'adolescents pas toujours simples à gérer à cette période de leur vie.

Du point de vue du soutien aux enseignants débutants, la situation est plutôt encourageante car 51 % d'entre eux ont pris part à des activités d'initiation lors de leur premier emploi, ce qui est un peu mieux que la moyenne Ocde (38 %), même si l'on peut regretter que l'autre moitié n'en ait pas bénéficié. En revanche, concernant les modalités de ces activités, la France se situe bien en dessous de la moyenne Ocde pour les plus formatrices et plébiscitées par la recherche telles que la participation à des réseaux et la collaboration avec d'autres enseignants ou le coenseignement avec des collègues expérimentés. Dans le même registre, les enseignants débutants en France bénéficient moins de l'encadrement d'un tuteur (17 % d'entre eux en 2018) que leurs pairs de l'Ocde (22 % en moyenne, mais 56 % en Nouvelle-Zélande par exemple).

Pour la formation continue, le constat est encore plus révélateur des faiblesses du système. Selon les chefs d'établissement de collège, les principales entraves à la capacité à dispenser un enseignement de qualité (dans une *certaine mesure* ou une *grande mesure*) sont le manque d'enseignants spécialisés dans les besoins spécifiques d'éducation et dans la prise en charge des élèves défavorisés. Outre ces besoins criants, la France « s'illustre » aussi par le plus faible taux de participation à des activités de formation continue au cours de l'année précédant l'enquête.

Les enseignants en France s'estiment-ils bien préparés à l'exercice de leur métier lors de leur formation initiale ?

Si *Talis* n'interroge pas directement les enseignants sur leur satisfaction quant à la formation initiale qu'ils ont reçue, l'enquête leur demande

s'ils se sentaient bien ou très bien préparés à l'issue de celle-ci, quand ils ont pris leur premier poste. De ce point de vue, les données confirment que sur le contenu disciplinaire, 83 % se sentaient bien voire très bien préparés (80 % en moyenne dans l'Ocde). En revanche, ils se sentent moins bien préparés que leurs pairs de l'Ocde dans les autres domaines tels que l'enseignement en milieu multiculturel, l'enseignement de compétences transversales, l'enseignement à des élèves de niveaux différents, la gestion de classe et du comportement des élèves, le contrôle des apprentissages, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (Tic) pour l'enseignement, et la pédagogie générale.

En matière de formation continue, quels besoins et quels obstacles les enseignants pointent-ils ?

En formation continue, les besoins élevés concernant l'enseignement aux élèves ayant des besoins spécifiques, les approches pédagogiques individualisées, les compétences en Tic, et l'enseignement en milieu multiculturel et plurilingue confirment que ces aspects du métier restent des défis pour eux.

BIO EXPRESS

Karine Tremblay

Cheffe de projet Éducation de l'Ocde, spécialiste personnels et enseignement.



Cependant, ces besoins ne concernent pas que la France. Ils correspondent à une mutation des systèmes éducatifs : une école moins élitiste impliquant des niveaux plus hétérogènes, une dynamique d'inclusion croissante et de diagnostics plus fréquents nécessitant la prise en charge des besoins spécifiques des élèves, une transformation des sociétés devenues de plus en plus multiculturelles, et enfin un processus de transformation numérique des économies et des sociétés qui se manifeste aussi à l'École. Ces défis ne sont pas propres à la France, mais ses enseignants semblent néanmoins éprouver plus de difficulté à s'y former.

Malgré ces besoins, nous observons une faible participation des enseignants à la formation continue en France. Les raisons avancées par ces derniers sont l'absence d'incitations, des conflits d'emploi du temps, un manque de temps dû aux responsabilités familiales et l'absence d'offre de formation pertinente.

Un point positif en revanche : les obstacles liés au coût de la formation et au manque de soutien des employeurs sont moins souvent cités en France que dans l'OCDE.

Existe-t-il des modalités vertueuses d'organisation de la formation continue, à la fois dans le sentiment d'efficacité des professionnels et perceptibles dans les résultats des élèves ?

On considère en général que les enseignants doivent se former et mettre à jour leurs connaissances tout au long de leur carrière.

“ *Régularité
et adéquation
aux besoins
sont les premières
caractéristiques
d'une formation
continue efficace* ”



© AdobeStock_Love the wind

L'idée est que la formation continue doit être une caractéristique permanente de leur métier et que leurs besoins évoluent en fonction de leur expérience, des spécificités de leur école/établissement, de leur(s) classe(s), et de leurs centres d'intérêt. Régularité et adéquation aux besoins sont les premières caractéristiques d'une formation continue efficace.

Les études de recherche estiment que la formation est potentiellement plus efficace lorsque les enseignants sont capables de participer à un large éventail de formats. La participation à des séminaires ou la lecture d'ouvrages spécialisés développent des compétences fondées sur les connaissances, tandis que la participation aux activités des réseaux professionnels ou l'accompagnement favorisent les compétences collaboratives et sociales. Enfin, les formations au sein de l'établissement sont aussi cruciales pour développer une vision commune au sein du corps enseignant et du personnel chargé de la gestion de l'établissement (cf. *Références* ci-dessous), et créer une culture d'amélioration au sein de l'école/établissement.

Les données *Talis* complètent ces apports de la recherche. En effet, lorsque nous avons demandé aux enseignants de décrire les caractéristiques des formations ayant eu le plus d'impact sur leur enseignement, les plus citées par les enseignants en France sont les possibilités d'appliquer de nouvelles idées dans la classe, la structure cohérente, l'adaptation à leurs besoins, l'appui sur leurs connaissances antérieures et les opportunités d'apprentissage collaboratif.

De plus, d'après l'enquête, dans de nombreux pays dont la France, la participation à une formation continue jugée efficace par l'enseignant est associée à une progression statistiquement

significative de son sentiment d'efficacité personnelle. Enfin, certains travaux de recherche ont aussi révélé un impact positif direct, même s'il est modeste, de la formation continue sur l'amélioration du rendement des élèves et la réduction de l'écart de performance entre eux.

Pensez-vous que les résultats de *Talis* 2024 témoignent de progrès tangibles en matière de formation ?

Je l'espère ! Tant pour la formation initiale que continue.

Il serait souhaitable que progresse la prévalence de formation en pédagogie et gestion des classes, mais aussi le recours aux activités d'initiation et de tutorat pour les enseignants débutants, en particulier les pratiques de coenseignement et la collaboration avec d'autres enseignants.

Pour ce qui est de la formation continue, il serait avant tout souhaitable que la proportion des enseignants participant à une formation augmente significativement, ce qui traduirait une progression de la culture du professionnalisme et de l'apprentissage tout au long de la carrière. Surtout, à une époque où la profession doit faire face à tant de mutations dans son métier, mon souhait serait de voir chuter l'indicateur *Talis* selon lequel l'absence de formation pertinente est un des principaux obstacles à la formation continue.

(1) *Enquête internationale initiée par l'OCDE, baromètre de la profession enseignante pour mieux comprendre la réalité de leur métier*

(2) *Organisation de coopération et de développement économiques*

RÉFÉRENCES

1. Encourager la création de communautés d'apprentissage parmi les enseignants,

L'enseignement à la loupe, n° 4, éditions OCDE, Paris

vu.fr/sYKP

2. Les enseignants débutants se sentent-ils préparés à l'enseignement ?

L'enseignement à la loupe, n° 17, éditions OCDE, Paris

vu.fr/PSLL

Une charte contre les violences sexistes et sexuelles

La transformation du syndicalisme engagée par l'Unsa Éducation, avec de nombreux enjeux d'organisation interne, intègre l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela se décline à la fois dans nos revendications pour une égalité professionnelle dans nos métiers, à tous les niveaux du système éducatif, dans les contenus enseignés et l'orientation scolaire et, en interne, dans la lutte contre les agissements sexistes qui concernent avant tout les femmes.

L'élaboration de la charte contre les violences sexistes et sexuelles (Vss) a été menée avec des représentantes et représentants des différents syndicats de la fédération et des sections régionales. Elle a été votée au conseil national du 15 septembre 2022 et annexée au règlement intérieur de la fédération. Les 9 propositions de la charte visent à prévenir, sensibiliser, s'engager et alerter. Une cellule interne traitera les situations éventuelles. Des outils de sensibilisation et de formation seront aussi mis à disposition des militantes et militants.

La charte Vss de l'Unsa Éducation s'accompagne d'un livret et d'un mémento juridique. Ces outils fournissent des conseils pour les victimes présumées et les témoins et des exemples de situations à caractère sexiste. Cette initiative n'est qu'un premier pas pour assurer l'égalité des femmes et des hommes dans le cadre syndical : le temps de parole, dans les instances et l'accès aux postes à responsabilité constituent par exemple d'autres indicateurs de mesure. Se former aux enjeux de l'égalité femmes-hommes est également indispensable.

Nicolas Anoto

RENDEZ-VOUS ANNUEL DES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

Retrouvez sur le site de l'Unsa Éducation les dates et lieux des événements organisés dans tous les territoires métropolitains et d'outre-mer dans le cadre de la 2^e édition du *Rendez-vous annuel des métiers de l'éducation*. Pour parler de votre vécu, échanger, vous informer... Venez !
unsa-education.com





© AdobeStock_Freedomz

Logement : la spirale des inégalités

Le coût du logement n'a cessé de croître dans le budget des ménages entre 2010 et 2020. Selon une étude de l'Insee, l'indice des prix du logement a augmenté de 22 % en 10 ans sur l'ensemble du territoire et pour tous les types d'habitation. Malheureusement, au moment où la dégradation du pouvoir d'achat et la crise énergétique s'accroissent, la question du logement n'occupe pas la place qu'elle devrait dans les débats publics et politiques.

En effet, cette augmentation des prix ne se répartit pas de manière homogène ni sur le territoire ni sur les budgets des ménages. Les disparités territoriales sont très marquées : durant cette période, les prix ont, par exemple, augmenté de 74 % à Bordeaux ou de 56 % à Paris alors qu'ils ont baissé à Toulon ou Saint-Étienne. En outre, la dépense en logement est plus lourde pour les personnes seules et les familles monoparentales, que pour les couples (même avec enfants). En 7 ans, la demande de logement social a progressé deux fois plus vite que le nombre de logements sociaux. Les différents gouvernements n'ont d'ailleurs pas été très actifs pour sanctionner les maires qui refusent d'appliquer la loi SRU (*Solidarité et renouvellement urbain*).

Dans son rapport sur l'état du mal-logement en France en 2022, la Fondation Abbé Pierre indique que le nombre de sans domicile a doublé depuis 2012 et le nombre de nuits à l'hôtel quintuplé en 11 ans. Certaines zones géographiques ayant des prix de logement moindres sont inacces-

sibles en transport public. Leurs habitants sont donc trop souvent amenés à renoncer à des déplacements, de santé, de loisir, en famille, et professionnels.

La hausse des prix des logements alors que les salaires, eux, augmentent peu, induit aussi des inégalités entre les héritiers et les personnes ne pouvant être aidées par leur famille. Pour exemple, 50 % des logements sont détenus par 3,5 % des ménages. Ce chiffre résume le degré de concentration du patrimoine immobilier !

Afin de sortir de cette spirale d'inégalités, outre l'instauration d'une fiscalité adaptée, **l'Unsa demande la construction urgente et massive de nouveaux logements adaptés aux normes environnementales.**

Karine Autissier

Après la classe

Théâtre · cinéma · livres · séries · jeunesse · expo · s'amuser · Bp

Verdun 14/18



L'exposition temporaire *Art/Enfer – Créer à Verdun 1914-1918*, très complète, s'attache à suivre des peintres, dessinateurs, sculpteurs, musiciens et écrivains, qu'ils soient français ou allemands, dans le chaos des bombardements incessants à Verdun. Elle présente près de 200 œuvres issues des collections du mémorial mais aussi de prêts institutionnels et privés.

Une première partie de l'exposition présente des œuvres d'artistes amateurs, engagés pour combattre dans la bataille, qui récupéraient des matériaux sur le front pour peindre ou sculpter dans les tranchées afin d'immortaliser la réalité de la ligne de front et leur quotidien.

Une seconde partie est consacrée aux artistes reconnus, mobilisés eux aussi, dont les œuvres témoignent de la diversité des réflexions de leurs auteurs qui cherchent - ou parfois se refusent - à dire par leur art le chaos qu'ils connaissent sur le champ de bataille.

La dernière partie, quant à elle, donne à voir les œuvres d'artistes peintres missionnés pour rendre compte de ce dont ils ont été témoins.

Fragile revanche de l'acte créateur sur le chaos et ferment d'espoir, la présence de ces œuvres issues de l'enfer de Verdun affirme que l'art peut aussi être une façon de dépasser l'anéantissement et un moyen de réhumanisation.

Pour prolonger cette exposition, un livret réalisé par Édith Desrousseaux de Medrano est également disponible aux éditions Ouest-France (15,90 €).

Art/Enfer – Créer à Verdun 1914-1918,

Mémorial de Verdun, jusqu'au 31 décembre 2022, tarif plein 5 €, tarif réduit 2 €

Livres

Théo, Jeanne et Iris n'ont rien en commun. Ni leur histoire, ni leur profession, ni leur cercle d'amis, ni leur famille. Et pourtant, la vie va les faire se rencontrer et partager le même toit le temps pour chacun de se reconstruire et de renouer des relations de confiance. Chacun avec ses failles et ses différences, ils vont apprendre à vivre ensemble, à se confier et surtout... à s'aimer. Comme chaque livre de Virginie Grimaldi, celui-ci se lit d'une seule traite. On s'attache à ces héros du quotidien, on pleure, on rit. Un roman à trois voix, joyeux, drôle et tendre qui ne tombe pourtant jamais dans le mélodrame. Une vraie petite bulle de bonheur.

Il nous restera ça, Virginie Grimaldi, Fayard, 396 p. - 19,90 €





Comment surmonter une tragédie sans sombrer dans la haine et le désespoir ? L'histoire vraie d'Antoine Leiris qui a perdu Hélène, sa femme bien-aimée, pendant les attentats du Bataclan, nous montre une voie possible : à la haine des terroristes, Antoine oppose l'amour qu'il porte à son jeune fils et à sa femme disparue. Antoine Leiris a su mettre en mots ce que beaucoup ont ressenti lors de cette tragédie, sans arriver à l'exprimer. Il publie sur Facebook une lettre ouverte intitulée *Vous n'aurez pas ma haine*.

Le Monde et les médias étrangers

s'en emparent. Elle deviendra un livre un an plus tard.

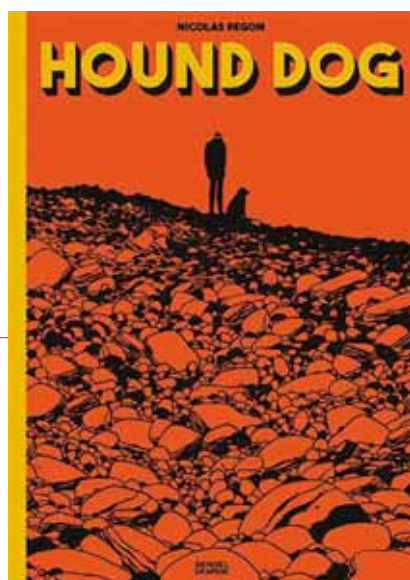
Vous n'aurez pas ma haine,

Kilian Riedhof, avec Pierre Deladonchamps et Camélia Jordana.
Sortie le 2 novembre

Cinéma

Dans une Amérique périurbaine suintant d'ennui, deux gaillards mal dégrossis se retrouvent, en voulant se débarrasser d'un chien, à élucider la mort de son propriétaire. Engagé dans cette « épopée » à la petite semaine, le tandem croise en chemin des destins et des personnages improbables... Pas plus polar que drame social, *Hound Dog* lorgne plutôt du côté du film lynchien pour son goût du bizarre qui niche dans le quotidien américain et sa capacité à le montrer. Avec cette seconde Bd, Nicolas Pegon confirme sa maîtrise graphique et narrative. *Hound Dog* est un récit sombre, où l'ambiance et le contexte comptent au moins autant que l'intrigue. Une histoire dense, marquante, pêtée d'étrangeté et d'un humour (très) noir.

Hound dog, Nicolas Pegon, Denoël, 204 pages – 24,90 €



Bd

Jeunesse

Célestin Socquette trouve la trompette de ses rêves chez un brocanteur et en fait l'acquisition pour une bouchée de pain. Mais quand il souffle dedans, celle-ci reste muette. Le vendeur supposant que les notes se sont essouffées avec le temps, Célestin se met alors en quête de trouver de nouvelles notes. Cependant, en musique, il n'y connaît rien... Alors comment choisir les bonnes notes sans faire de fausses notes ! Dans sa recherche, au fil des rencontres, une douce mélodie prendra vie. Un album très joliment illustré pour les enfants à partir de 6 ans.

La Trompette de Célestin Socquette,

B. Villiot/J. Péliissier,
éditions Gautier-Languereau, 32 p. -12,99 €



Retrouvez plus de coups de coeur
à lire, voir ou écouter sur
se-uns.org/alc

Octobre **Rose**



© pexels-anna-shvelts

Tout au long du mois d'octobre, les initiatives se multiplient pour sensibiliser la population au cancer du sein et promouvoir le dépistage précoce. Comme chaque année et pour lancer cette 29^e campagne d'*Octobre Rose*, la tour Eiffel s'est illuminée de rose samedi 1^{er} octobre.

Nous voulions mettre à l'honneur les *Dragons Ladies* qui rament contre le cancer du sein pour mieux se reconstruire.

On peut en croiser un peu partout en France. Elles pratiquent le *Dragon Boat*, une activité physique particulièrement recommandée aux personnes qui ont souffert d'un cancer. Et elles s'entraînent dur pour reprendre la maîtrise de leur corps. **#IlsOntLa Solution**

Dans le Val-de-Marne, comme dans d'autres départements, on peut les croiser chaque samedi matin. Leur point commun : elles sont ou ont été touchées par la maladie, souvent un cancer du sein. Elles sont là pour reprendre une activité physique, nécessaire à une bonne guérison de leur corps mais aussi de leur esprit. Et le *Dragon Boat*, une discipline asiatique plus douce que l'aviron, est spécialement recommandée. Ce sport est un allié pour tous et notamment pour les personnes atteintes d'un cancer. Il permettrait même de réduire les risques de récidives.

Après les soins du cancer, il y a tout le rétablissement. On n'est plus dans les soins médicaux, mais il faut se donner de l'énergie, faire bouger son corps, le dynamiser, retrouver sa souplesse, sa force et sa puissance, explique Carole David, présidente de l'association Dragon Ladies. Se reconstruire par le sport, ici tout le monde y croit. Et les résultats sont là.

39% des Français ont un niveau d'anglais suffisant pour tenir une conversation.

83% des Français craignent la menace que représente le changement climatique pour leur pays.

15% des jeunes adultes français habitent encore chez leurs parents.

71% : le pourcentage de Français qui mangent des produits bio au moins une fois par mois.

22,7 litres : le volume de *Coca-Cola* qu'un Français boit chaque année.

2 minutes : le temps moyen passé quotidiennement par les Français à lire un livre.

1500 châteaux sont à vendre en France.

C'est l'une des bizarreries de la réforme de l'adressage qui a obligé toutes les communes de Dordogne à donner un nom à chaque chemin ou impasse des anciens lieux-dits.

À La Gonterie-Boulouneix (24), sur la commune de Brantôme, le village a une **rue Sans Nom**. Et attention, ce n'est pas une rue qui n'a pas de nom... La **rue Sans Nom**, c'est le nom très officiel de la voie, un ancien chemin à deux pas de la mairie et de l'église, qui a été goudronné. C'est même écrit très officiellement sur la plaque de rue qui a été posée et débâchée au mois de juin. Les habitants de la rue ne sont pas enchantés.



...Les propriétaires de la Ferme du Breuil(25),

dans laquelle se trouve leur fromagerie, ont été réveillés par l'alarme anti-intrusion cet été. Mais le temps de réagir, il était déjà trop tard. Plusieurs individus se sont emparés, non pas de la caisse comme on pourrait le penser, mais de 200 kg de fromages. Certainement des amateurs de comté et de raclette !



Des glaces à la mayonnaise,

aux haricots, à la tomate, à la sauce soja ou encore au Ketchup, *The Ice Cream Project* proposait à ses clients des produits aux saveurs bien particulières. Situé dans le quartier du *Village*, à Londres, ce magasin éphémère proposait 14 parfums. Le glacier a imaginé des glaces à base de produits présents dans les placards de cuisine des Britanniques, comme les céréales, la sauce salade, les flocons d'avoine...



Les pierres de la faim, un avertissement climatique laissé par nos ancêtres.

Partout en Europe et notamment en France, des messages gravés sur des roches émergent des lits des rivières asséchées.

Sì tu me vois, commence à pleurer :

l'avertissement a été gravé il y a plus de 400 ans sur des rochers au fond de l'Elbe en République tchèque.

Dans les gorges du Doubs, c'est un 1906 gravé sur une grande pierre plate qui a refait surface.

Signe que cet été, la rivière a retrouvé un niveau similaire à celui de cette année-là. Depuis, jamais l'inscription n'avait été visible entièrement.

Preuve inquiétante que, malgré les installations mises en place pour mieux gérer les flux d'eau, les niveaux sont aussi faibles qu'à une époque où ces technologies n'existaient pas.

Ces résurgences prophétiques portent un nom : *les pierres de la faim*. Message clair gravé à l'intention des générations futures.

Parmi les pluies d'animaux les plus spectaculaires relevées depuis le début des années 2000, on peut citer :

- les 10 000 chauves-souris tombées du ciel dans le Queensland australien en janvier 2011 ;
- une gigantesque pluie de vers sur les participants d'une conférence en extérieur en Louisiane en janvier 2007 ;
- une pluie massive de grenouilles en Hongrie en juin 2010 ;
- 5 000 oiseaux retrouvés morts lors du réveillon du nouvel an 2010-2011 en Arkansas ;
- une pluie de poissons dans la commune du Lorrain sur l'île de La Martinique en août 2012 ;
- une pluie de 75 petits poissons dans un jardin en Écosse en août 2016 ;
- et plus récemment, en juillet dernier au Tèlangana en Inde, une pluie de poissons vivants.

Mais l'événement le plus étonnant reste l'atterrissage d'un requin léopard de 60 cm, encore vivant, sur un terrain de golf en Californie en octobre 2012 : heureusement, celui-ci a pu être sauvé et relâché en pleine mer.

Pensez-y

janvier - février - mars - avril - mai - juin - juillet - août - septembre - **octobre - novembre - décembre**

Journée européenne de la Justice

25
octobre

Destinée aux citoyens européens, aux étudiants et aux professionnels de la justice, cette Journée a pour objectif de rendre la justice plus proche des citoyens, de les informer sur leurs droits et de promouvoir les travaux du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne en matière de justice, par le biais de simulations de procédures et de sessions d'information.

Journée internationale des droits de l'enfant

20
novembre

Comme de nombreux pays à cette date, la France commémore l'adoption par l'ONU de la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989.

La promotion et le respect des droits de l'enfant doivent devenir une réalité au quotidien pour que soient enfin reconnus leurs droits essentiels : droit à la protection, à la santé, au développement harmonieux, à la culture, à l'éducation. Et promouvoir ces droits, c'est d'abord créer les conditions sociales, économiques et culturelles afin que tous puissent y accéder.

Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage

02
décembre

L'esclavage n'est pas seulement un vestige du passé, mais une réalité tristement actuelle. Selon l'Organisation internationale du travail, plus de 40 millions de personnes sont victimes du travail forcé à travers le monde. L'objectif de cette Journée est d'éradiquer les formes contemporaines d'esclavage telles que la traite d'êtres humains, l'exploitation sexuelle, le travail des enfants, les mariages forcés et le recrutement forcé d'enfants dans les conflits armés.

Journée nationale du climat

08
décembre

Alors que, partout dans le monde, les derniers mois ont été marqués par des catastrophes climatiques en cascade, le 8 décembre est l'occasion de rappeler – s'il en est encore besoin ! – la menace bien réelle du réchauffement climatique. Initiée par plusieurs ONG, cette Journée vise, *via* de nombreux événements, à alerter le grand public, les entreprises et les gouvernements sur l'urgence environnementale et la nécessité de changer nos modes de vie et de consommation pour une transition écologique solidaire et équitable.

Du 19 au 27 novembre

Semaine européenne de la réduction des déchets

Coordonnée en France par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, cette Semaine est un temps fort de mobilisation pour sensibiliser à la réduction des déchets et à l'allongement de la durée de vie des objets. Cette année, l'industrie de la mode étant l'une des plus polluantes, le thème choisi est le textile. Les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les établissements scolaires... mais aussi les particuliers peuvent mener des actions. En savoir plus sur serd.ademe.fr

casden



BANQUE POPULAIRE

La banque coopérative
de la Fonction publique

COMME NOUS, REJOIGNEZ LA CASDEN, LA BANQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Mark, Marie-Elisabeth, Pierrick, Aurélie, agents de la Fonction publique

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138 - BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 455 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2022 - Merci à Marie-Elisabeth, infirmière anesthésiste - IADE-Mark, Professeur d'EPS, Pierrick, Responsable énergie, Aurélie, Commandant de police d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



PARIS 2024



PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

casden.fr



Retrouvez-nous chez

**BANQUE
POPULAIRE**



mgen[★]

GRUPE **vyv**

MÉTIER DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE

MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE

UNE MUTUELLE QUI
CONNAÎT BIEN
VOTRE MÉTIER

C'EST
UN VRAI
PLUS !

MGEN PROTÈGE VOTRE SANTÉ ET VOTRE AVENIR

Des couvertures complètes qui s'adaptent parfaitement à votre vie et à votre profession.

- **Complémentaire santé** : vos frais de santé remboursés avec la garantie d'un reste à charge réduit chez le médecin, à l'hôpital, en dentaire, optique, médecines douces...
- **MesDocteurs** : une plateforme de téléconsultation pour consulter sans rendez-vous 7J/7, 24h/24.
- **Prévoyance intégrée** : des allocations pour sécuriser vos revenus en cas d'arrêt de travail.
- **Actions sociales et solidaires*** : des aides financières pour faire face aux coups durs ou à un retard de salaire.

MGEN SOUTIENT VOTRE PARCOURS DANS L'ENSEIGNEMENT

Des outils pédagogiques innovants pour vous aider tout au long de votre carrière :

- **ÊtreProf** : la plateforme communautaire animée par des profs pour les profs pour réussir votre rentrée.
- **Vocal'iz** : l'application de coaching vocal pour préserver votre outil de travail n°1, la voix.

POUR EN SAVOIR PLUS :



Contactez-nous au

3676

Service gratuit
+ prix appel

Dites « RDV Rentrée »

* Ces allocations sont prises sur une dotation déterminée annuellement par l'Assemblée générale en fonction des ressources de la mutuelle. Elles sont accordées sur une étude de votre dossier et sous conditions de ressources.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité.

MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 921 913, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du Livre III du Code de la mutualité. Siège social : 3 square Max Hymans - 75748 PARIS CEDEX 15.

Document publicitaire n'ayant pas de valeur contractuelle.

www.antigelagency - 02621 - Avril 2022 - © Gettyimages - Réf. : PUBLI_EN_JDR_0422